

LA PRESSE



Nikolai Khabibulin

VERS LA COUPE STANLEY 2004

3^e MATCH CANADIEN - LIGHTNING

RÉJEAN TREMBLAY

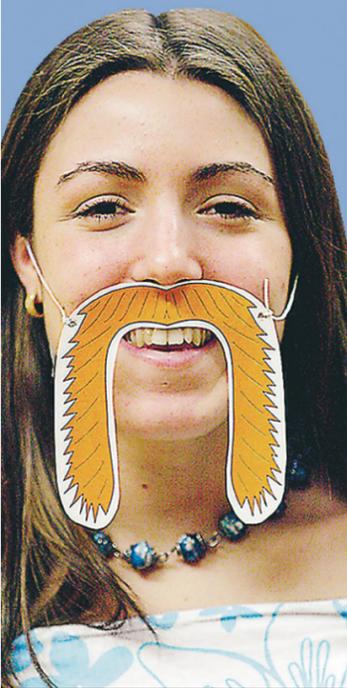
Place au septième joueur PAGE 5

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Là où le hockey est un culte mineur PAGE 4

PORTEZ TOUS LE FU MANCHU!

SPORTS, PAGE 23



LOUIS MORISSETTE CONGÉDIÉ DE TVA

Le président de l'UDA s'inquiète

HUGO DUMAS

Le président de l'Union des artistes, Pierre Curzi, a exprimé hier de vives inquiétudes par rapport au congédiement de l'humoriste Louis Morissette, qui a été mis à la porte de TVA pour avoir rédigé un sketch ayant déplu au président et chef de la direction de Quebecor, Pierre Karl Péladeau.

« Depuis le début, on craint et on dénonce les effets de la convergence. Ça, c'est un des effets néfastes de la convergence. Pour des raisons personnelles, telle ou telle personne ne fait plus partie de tel film ou de telle émission. Et la plupart du temps, les personnes concernées ne le savent pas. On ne parle pas d'une liste noire, mais je sais pertinemment que ça se pratique. (...) Ces choix-là se font constamment. Je suis certain que ça se fait constamment », explique Pierre Curzi, qui préside l'Union des artistes (UDA) depuis sept ans.

Pierre Curzi note que les dirigeants d'entreprises comme celles du groupe Quebecor (dont fait partie TVA) ont le droit d'avoir des préférences. Mais il a le devoir moral de ne pas pénaliser des artistes qui expriment des opinions contraires aux leurs, précise le président de l'UDA.

► Voir UDA en A2

LE CABINET EN FAVEUR D'UN SCRUTIN PRINTANIER

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Les ministres influents du gouvernement libéral pressent le premier ministre Paul Martin de déclencher les élections au printemps, se disant convaincus que les

libéraux ont de meilleures chances de conserver le pouvoir si le scrutin a lieu d'ici la mi-juin.

Hélène Scherrer, Pierre Pettigrew, Lucienne Robillard, Joe Volpe, Ralph Goodale et Anne McLellan ont ainsi plaidé leur cause hier soir

au 24, promenade Sussex, la résidence officielle du premier ministre, pour convaincre Paul Martin de déclencher les hostilités d'ici deux semaines.

M. Martin avait convié tous les membres de son cabinet hier à un

souper afin d'entendre leur son de cloche au sujet des avantages et des inconvénients d'un scrutin printanier. Les ministres sont arrivés à destination en petits autobus verts

► Voir SCRUTIN en A2

Lecavalier va-t-il se surpasser?



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Vincent Lecavalier a pris quelques instants pour laisser sa griffe à un partisan, hier, au centre-ville. Même si le Lightning compte sur plusieurs joueurs québécois, l'équipe n'a pas l'intention de se laisser distraire au cours des prochains jours, abordant son séjour à Montréal comme un voyage d'affaires. À lire dans le tabloïd Sports, pages 2 à 11, 22-23.

Les éoliennes ne tiennent pas leurs promesses

HÉLÈNE BARIL

Le Groupe Axor, qui exploite les deux seuls parcs éoliens du Québec et les plus grands au Canada, est déçu de son expérience. Depuis cinq ans, la production des éoliennes de Matane et de Cap-Chat a été de 40 % inférieure aux prévisions et le coût de l'électricité produite est beaucoup plus élevé que prévu.

Dans son mémoire soumis à la Régie de l'énergie qui examine le projet de centrale au gaz naturel du Suroît, Axor estime qu'il ne faut pas s'emballer trop vite pour le potentiel éolien du Québec.

Axor s'est fié à des modèles économiques préparés par des experts de renommée internationale, mais leurs prévisions se sont avérées beaucoup trop optimistes. « On a payé pour apprendre, notre mémoire est basé sur des expériences vécues », a commenté Yvan Dupont, le président de l'entreprise propriétaire depuis cinq ans de 76 éoliennes à Cap-Chat et 57 à Matane.

En théorie, le facteur d'utilisation des éoliennes est de 25 %, c'est-à-dire qu'elles produisent de l'énergie pendant 25 % du temps. L'expérience d'Axor a été moins concluante. « La réalité basée sur cinq années d'exploitation est que dans les meilleures années, où tout fonctionne sans pépin, le facteur d'utilisation a été de 18 % et qu'il a été de 16,5 % en moyenne pour les 12 derniers mois de production », écrit Louis Gagnon dans le mémoire soumis à la Régie.

Selon l'ingénieur d'Axor, la nouvelle technologie des éoliennes permettra d'améliorer leur rendement, mais pas énormément. « On estime que cela ne permettra pas d'augmenter les facteurs

► Voir ÉOLIENNES en A2

Traitement de faveur pour l'ex-directeur de Saint-Laurent

Suspendu après avoir été accusé de corruption, Robert Fortin continue d'empocher 2000 \$ par semaine depuis décembre

ANDRÉ NOËL

Accusé de corruption, le haut fonctionnaire municipal Robert Fortin continue de recevoir 2000 \$ par semaine même s'il reste chez lui sans travailler. Il a été suspendu il y a quatre mois de son poste de directeur de l'arrondissement de Saint-Laurent, mais avec son plein salaire. Un tel privilège n'a jamais été accordé à un fonctionnaire de Montréal accusé d'un crime lié à son emploi, a découvert *La Presse*.

M. Fortin, 49 ans, a été arrêté à sa nouvelle maison de campagne de Knowlton par des agents de la Sûreté du Québec tôt le matin, le mercredi

17 décembre. Il a été amené pour interrogatoire au poste de la SQ à Cowansville. Seize policiers ont participé à l'opération, la plupart pour effectuer des perquisitions.

La police enquêtait depuis plusieurs mois sur des pots-de-vin présumément payés par les compagnies Modugno et Infrabec, deux entreprises qui ont des contrats municipaux à Saint-Laurent.

La compagnie Modugno-Hortibec, dirigée par James, Robert et René Modugno, fait des travaux de terrassement à Saint-Laurent. Selon les informations recueillies par *La Presse*, la SQ croit qu'elle a payé l'installation d'une quantité importante de gazon

(« tourbe ») pour couvrir le terrain de M. Fortin à Knowlton, dans les Cantons-de-l'Est.

La compagnie Constructions Infrabec, dirigée par Guiseppe Zambito, Lino Zambito et Guiseppe Argento, a des contrats de réfection de rues et de trottoirs à Saint-Laurent. Toujours selon les allégations de la police, Infrabec aurait fourni un tracteur Kobuta d'une valeur d'environ 25 000 \$ à M. Fortin, pour son petit domaine de Knowlton.

Infrabec possède aussi une compagnie avec un autre entrepreneur actif à Saint-Laurent, Frank Catania. M. Fortin est allé en voyage en Italie avec M. Catania l'automne dernier, ce

qui ne constitue pas une infraction criminelle, mais qui a néanmoins intéressé la police.

M. Fortin a payé son tracteur au retour de son voyage. Il a plaidé non coupable aux accusations d'abus de confiance déposées contre lui au palais de justice de Montréal le 11 février. Il s'est présenté de nouveau au tribunal le vendredi 16 avril où la date de son procès a été fixée au 25 janvier.

Les membres du comité exécutif de la Ville de Montréal étaient en réunion lorsqu'ils ont appris l'arrestation de M. Fortin, le 17 décembre.

► Voir TRAITEMENT en A2

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE

Quel était le dessert, hier soir, au 24 Sussex? Des carrés aux dates d'élections.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL 6
Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	ACTUEL 6
Décès	ACTUEL 6
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 18 et 19
Horaires télévision	ARTS 6
Loteries	A 7
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 20
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	ACTUEL 6
Petites annonces	AFFAIRES 13 et AFFAIRES 12

Météo

Nuageux avec averses, maximum 12, minimum 2, plus de détails en page SPORTS 24



6 21924 98765 1

Visez loin sans lunettes

WaveFront

La nouvelle technologie pour la correction de la vue au laser sur mesure

(514) 288-0088

LA CLINIQUE DE L'OEIL DE MONTRÉAL

Dr S. Fanous M.D.

1 888 844 8888

www.cdom.com

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Canadien devant ses partisans

Après deux défaites en Floride, le Canadien est au même point qu'il l'était après les deux premiers matches de la série précédente contre les Bruins. Mais le Lightning a vraiment dominé le Canadien dont les partisans espèrent que le retour au Centre Bell, ce soir, réveillera le capitaine Saku Koivu et ses coéquipiers. Nos chroniqueurs et journalistes seront sur place pour décrire, commenter et analyser ce troisième match. **À lire demain dans le cahier Sports**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Venez clavarder avec la chanteuse Lhasa à 13 h cyberpresse.ca/clavardage

Suivez en direct le match entre le Canadien et le Lightning à 19 h cyberpresse.ca/hockey

Consultez notre galerie photos sur les partisans du Canadien cyberpresse.ca/partisans

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur

Le cabinet en faveur d'un scrutin printanier

SCRUTIN

suite de la page A1

qui servent normalement à transporter les gens sur la colline parlementaire au lieu d'être conduits dans leurs limousines respectives.

Les deux proches conseillers de M. Martin, le secrétaire principal Francis Fox et le chef de cabinet Tim Murphy, étaient également présents à cette réunion au sommet qui déterminera le calendrier électoral des libéraux, ceux qui ont perdu des plumes dans les sondages depuis la publication du rapport dévastateur de la vérificatrice générale Sheila Fraser sur la gestion du programme de commandites.

Un consensus se dégageait déjà en fin d'après-midi en faveur d'un déclenchement des élections au plus tôt le 9 mai en prévision d'un vote le 14 juin, bien qu'un scénario électoral avec une date aussi tardive que le 28 juin n'ait pas été écarté. La date du 21 juin a été biffée du calendrier à cause de la tenue la veille de référendums sur la diffusion municipale dans certaines villes du Québec.

« Je suis prête. Nous sommes prêts. Tout le monde est prêt partout.

L'électorat sait très bien ce que nous avons fait depuis 10 ans dans ce pays. Nous avons très bien géré le Canada depuis 10 ans », a déclaré le ministre de l'Industrie, Lucienne Robillard, sur un ton combatif.

Le dernier sondage, mené par la firme Environnics et publié la semaine dernière, accorde 39 % des intentions de vote aux libéraux contre 29 % au Parti conservateur de Stephen Harper et 19 % au NPD de Jack Layton. Au Québec, le Bloc québécois de Gilles Duceppe récolte 45 %, tandis que le Parti libéral obtient 37 %. Avec de tels résultats, Paul Martin pourrait se retrouver à la tête d'un gouvernement minoritaire.

Malgré tout, les ministres interrogés hier souhaitent que le premier ministre donne le signal de départ au plus vite. De leur côté, les stratèges libéraux affirment que la campagne électorale permettra à Paul Martin de regagner les appuis perdus au cours des derniers mois. « Il semble y avoir un bon *momentum* sur le terrain. Il n'y a pas vraiment de date idéale pour déclencher des élections. Il y aura toujours des circonstances. (...) Pour le Québec, le premier ministre a dit

qu'il n'irait pas sans le Québec. C'est certain que si, aujourd'hui, il entend des gens dire que le Québec ne semble pas prêt, il n'ira pas. Ce que j'ai entendu du Québec, le Québec que j'ai rencontré semble prêt », a renchéri la ministre du Patrimoine, Hélène Scherrer.

Le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Joe Volpe, a soutenu que la majorité des ministres et des députés de l'Ontario sont favorables à la tenue d'élections au printemps. « Je suis prêt à aller en élections. J'étais prêt il y a deux semaines. Donc, ma position n'a pas changé. Les gens à qui je parle me disent qu'ils veulent avoir l'occasion de s'exprimer sur la compétence du gouvernement, sur la compétence et la vision du premier ministre actuel », a déclaré M. Volpe, le ministre politique de l'Ontario.

Après les ministres, Paul Martin rencontrera ce soir les députés au Parlement afin de connaître leur préférence. Les députés semblent plus divisés que les ministres sur la date des élections.

Mais les libéraux ont obtenu un coup de pouce inattendu dimanche

après que l'ancien chef du Parti progressiste-conservateur, Joe Clark, eut déclaré qu'il serait dangereux de laisser le chef conservateur Stephen Harper diriger le pays et que Paul Martin serait un moindre mal.

Depuis quelques semaines, les libéraux tentent de peindre M. Harper comme un leader extrémiste qui aurait notamment accepté d'envoyer des troupes en Irak aux côtés des Américains pour renverser le régime de Saddam Hussein.

« Je serais très inquiet si M. Harper était élu. Personnellement, j'opterais plutôt pour le mal que nous connaissons déjà (M. Martin). Les opinions exprimées dans le passé par M. Harper et sa façon de diriger le parti actuellement suscitent mon inquiétude », a déclaré M. Clark dans une entrevue accordée au réseau CTV dimanche.

Hier, M. Clark, qui a été premier ministre pendant neuf mois en 1979, a répété ses attaques à l'endroit de M. Harper, affirmant que ce dernier défend des politiques qui sont contraires aux valeurs canadiennes. « Ce serait une grande erreur pour le Canada de rejeter un Parti libéral,

même un gouvernement si mauvais, et de choisir un parti qui ne peut gouverner un pays comme le nôtre », a affirmé M. Clark.

Les libéraux n'ont pas perdu de temps à faire leurs choux gras des propos de l'ancien premier ministre, qui a refusé de rejoindre le nouveau Parti conservateur né de la fusion de l'Alliance canadienne et du Parti progressiste-conservateur en décembre.

« Les propos de M. Clark vont certainement nous aider. M. Clark est un homme qui a toujours su garder une perspective canadienne. Quand un homme comme M. Clark affirme qu'il appuierait M. Martin plutôt que M. Harper, je crois qu'il lance un message important », a déclaré le ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Pettigrew.

Si les poids lourds du Parti conservateur ont minimisé l'importance des propos de M. Clark, cette déclaration, à quelques semaines du déclenchement des élections, a tout de même eu l'effet d'une bombe dans les rangs conservateurs. Certains, comme John Reynolds, n'ont pas hésité à traiter M. Clark de traître. « Je suis embarrassé d'entendre M. Clark tenir de tels propos. Cela fait exactement partie de la stratégie des libéraux », a déclaré le député conservateur de la Nouvelle-Écosse, Gerald Keddy.

Les éoliennes ne tiennent pas leurs promesses

ÉOLIENNES

suite de la page A1

d'utilisation de plus de 4 % environ, c'est-à-dire qu'ils pourront atteindre 22 %, ce qui sera bien loin de ce que s'imaginent plusieurs, toujours à partir d'analyses théoriques.

En raison de ce faible rendement, l'électricité produite à partir des éoliennes gaspésiennes est beaucoup plus coûteuse que prévu et Axor perd de l'argent avec ses deux parcs dont l'énergie est vendue à Hydro-Québec.

« Le projet a donc perdu toute rentabilité et survit uniquement grâce à des efforts intenses de rationalisation, une restructuration du financement de la dette, des réinjections de fonds à risque et l'espoir lointain de revente dans le futur des crédits de gaz à effet de serre », écrit Louis Gagnon.

Selon lui, pour être rentable, l'électricité produite doit être vendue à 9 cents le kilowattheure à Hydro-Québec, ce qui est supérieur aux autres formes d'énergie disponibles comme le gaz naturel et l'hydroélectricité, dont le coût de re-

vient est autour de 6 cents. L'écart de coûts est donc de 50 %.

En outre, en raison des investissements importants requis par l'implantation d'un parc éolien, toute augmentation de 1 % des taux d'intérêt devrait se traduire par une hausse de 1 cent par kilowattheure d'électricité produite, estime l'ingénieur.

« Plusieurs promoteurs qui tentent actuellement de développer des parcs se basent sur des prévisions théoriques des revenus qui sont surévalués », prévient-il.

Des avantages

Le Groupe Axor estime néanmoins que l'énergie éolienne a plusieurs avantages, le principal étant qu'elle n'émet aucun polluant dans l'atmosphère. Pour cette raison, l'opinion publique est favorable à cette forme d'énergie, mais cet appui pourrait diminuer advenant l'implantation massive d'éoliennes au Québec. « L'effet causé par l'accumulation d'éoliennes n'a pas à date été évalué et pourrait soulever des inquiétudes », souligne l'ingénieur.

Autre avantage, la production éolienne peut être augmentée rapide-

ment. Avec la collaboration d'Hydro-Québec et du ministère de l'Environnement, Louis Gagnon estime que des projets éoliens peuvent être mis sur pied en moins de trois ans et fournir de l'énergie en 2007.

Axor estime toutefois que pour tirer le meilleur parti du vent, il faut jumeler les parcs éoliens à ces centrales hydroélectriques avec réservoirs, pour permettre à ceux-ci de faire le plein quand il vente suffisamment pour alimenter les éoliennes et pour prendre la relève quand le vent cesse.

Malgré les avantages de la production éolienne, le Québec ne peut pas compter sur cette forme d'énergie pour satisfaire ses besoins, estime le Groupe Axor. « La production éolienne au Québec, à cause du caractère aléatoire et intermittent des vents créés par les systèmes atmosphériques, ne peut fournir des quantités d'énergie stables dans le temps », lit-on dans le mémoire soumis à la Régie de l'énergie.

« Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas produire de l'énergie éolienne au Québec, conclut le président d'Axor. Mais il faut être conscient que ça coûte cher et que ça ferait augmenter la facture d'électricité des Québécois. « En réalité, le Québec est la pire place au monde pour faire de l'éolienne, dit Yvan Dupont, parce que les tarifs d'électricité sont plus bas que partout ailleurs. »

Le président de l'UDA s'inquiète

UDA suite de la page A1

« C'est dangereux, ajoute M. Curzi. Dans une société démocratique, ce n'est pas tolérable. »

Car des artistes qui se brouillent avec Quebecor risquent de ne plus avoir accès à la moitié du marché, poursuit M. Curzi, en parlant des effets pervers de la convergence. « Plus on a de puissance et plus on a d'importance, plus on doit être prudent dans ce type de décision », rappelle-t-il. L'UDA est un syndicat qui regroupe environ 6200 membres : comédiens, chanteurs, animateurs, danseurs, magiciens, marionnettistes, etc.

Peu de gens ont spontanément pris la défense de l'humoriste et auteur Louis Morissette, membre du trio humoristique Mecs comiques, depuis que les raisons de son renvoi ont été imprimées dans les journaux, la semaine dernière. Pourquoi ? « Il doit y avoir des gens qui craignent. Il y a des gens comme moi qui veulent réfléchir au problème avant d'exprimer une opinion », dit Pierre Curzi, souhaitant que ce débat se fasse sur la place publique.

Jeudi, la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) a dénoncé le congédiement de Louis Morissette, qu'elle a qua-

lifié « d'acte de censure inadmissible dans une société démocratique ». La SARTEC a rappelé que toute personnalité publique s'expose à être parodiée et que c'est la rançon de la gloire.

Le sketch au cœur de la controverse, intitulé *Séraphin Péladeau, un homme et ses péchés*, a été diffusé sur Radio-Canada le soir du 31 décembre dans le cadre de la revue de fin d'année *Ceci n'est pas un Bye Bye*. On y voyait une fausse Julie Snyder (campée par Véronique Cloutier, la conjointe de Louis Morissette) qui tentait de vendre le concept de *Star Académie* à Séraphin Péladeau (incarné par Patrick Huard) avec la poitrine recouverte de pièces d'un dollar. La fausse Julie Snyder finissait par convaincre Séraphin Péladeau de « faire ça vite » avec elle.

Louis Morissette, qui avait signé un contrat pour l'animation de l'émission de télé-réalité *Pour le meilleur et pour le pire*, n'a pas encore commenté son renvoi. M. Péladeau avait appris l'arrivée de Louis Morissette à TVA le lendemain d'une conférence téléphonique dévoilant le concept de *Pour le meilleur et pour le pire*, une nouveauté dans la grille d'automne de TVA. Guy Jodoin a finalement hérité du contrat d'animation. TVA n'a pas fait de commentaires à ce sujet.

Traitement de faveur pour l'ex-directeur de Saint-Laurent

TRAITEMENT

suite de la page A1

Selon des sources confidentielles, des hauts fonctionnaires estimaient qu'il fallait suspendre M. Fortin sans salaire. Le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Allan DeSousa, voulait le suspendre avec salaire.

Le comité exécutif a adopté une résolution le jour même de l'arrestation, afin « de ratifier... la suspension immédiate de Robert Fortin », mais sans préciser si c'était avec ou sans salaire.

La charte de la Ville était amendée dès le lendemain. La nouvelle charte délègue aux conseils d'arrondissement le pouvoir de suspendre ou de congédier les fonctionnaires de l'arrondissement.

Michel Sainte-Marie, responsable des ressources humaines de la Ville de Montréal, a indiqué dans une note de service que M. Fortin pou-

vait être suspendu sans salaire, quitte à ce qu'il poursuive la Ville.

Néanmoins, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, dirigé par M. DeSousa, a adopté une décision formelle, le 29 janvier, pour « continuer d'assumer le salaire de M. Robert Fortin ». Ce salaire est de 105 202 \$ par année, soit un peu plus de 2000 \$ par semaine.

Une enquête faite par *La Presse* a permis d'établir que jamais, dans l'histoire de la Ville de Montréal, un fonctionnaire n'a continué à recevoir son salaire lorsqu'il a été accusé d'un crime commis dans le cadre de ses fonctions. Par exemple, un contremaître de Montréal a été accusé de recel en novembre 2002, après une perquisition dans une plantation de marijuana. La SQ a saisi pour 15 000 \$ d'outils horticoles volés à la Ville de Montréal. Le contremaître a été congédié sur-le-champ. La plupart des accusations criminelles sont tombées, mais le

congédiement a été maintenu.

Hier, Richard Thériault, attaché de presse du maire Gerald Tremblay, a reconnu que le traitement réservé à M. Fortin est une exception. Il a remis à *La Presse* des explications écrites : « Depuis 1996, 18 fonctionnaires — cols bleus, cols blancs, pompiers, contremaître — ont été suspendus sans solde à la suite d'actes criminels commis dans le cadre de leurs fonctions. Dans tous les cas, la Ville connaissait les éléments de preuve. »

Dans ce cas, M. Thériault soutient que la Ville ne connaît pas les éléments de preuve recueillis par la SQ contre Robert Fortin. Or, le service des ressources humaines n'a pas interrogé M. Fortin ni tenté d'interroger d'autres témoins, comme les compagnies impliquées.

Le cas de M. Fortin n'a pas été discuté en assemblée du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, mais seulement au caucus du conseil, soit

à huis clos. Le caucus était composé du maire de l'arrondissement, M. DeSousa, et de deux autres conseillers.

Les membres de ce caucus ont dit que « lorsqu'on fait la lecture des charges (les accusations criminelles), on n'apprend rien », a indiqué Victor Mainville, le directeur par intérim de l'arrondissement. M. Mainville a dit qu'une enquête administrative avait été faite, mais qu'elle n'avait rien révélé.

Trois avocats spécialistes des relations de travail ont dit à *La Presse* que le réflexe de toute entreprise est de convoquer tout membre du personnel qui est accusé d'un crime commis en lien avec l'emploi et de faire une enquête. En règle générale, l'employé est suspendu sans salaire. « Je vois mal comment un employeur pourrait garder un cadre supérieur qui l'a volé, a dit M^e Stéphane Guinta. Le lien de confiance est rompu. »

« Le conseil avait un lien de con-

fiance avec un employé (M. Fortin) qui a toujours très bien servi, a dit M. DeSousa, hier soir. À ce jour, on n'a pas tous les éléments pour déterminer que le lien de confiance a été brisé. »

Il est vrai que la preuve doit être hors de tout doute raisonnable pour condamner une personne en cour criminelle, a dit M^e Jean-Jacques Rainville. Mais en relations de travail, le niveau de preuve est beaucoup moins élevé. Des décisions de la Cour d'appel ont confirmé que des employeurs peuvent maintenir le congédiement d'employés même après leur acquittement en cour criminelle, a ajouté l'avocat.

M. Fortin était employé par Saint-Laurent depuis huit ans. Ayant d'abord occupé le poste de directeur du service d'ingénierie, il avait été nommé directeur de l'arrondissement en 2001. Joint chez lui hier soir, il a refusé de répondre à nos questions.

Deux conseillers de Saint-Laurent, Irving Grundman et René Dussault, sont également accusés dans une autre affaire de corruption. Le procès doit commencer lundi prochain.

Des ennuis techniques ont empêché l'insertion du cahier spécial « Série Auto » dans *La Presse* de dimanche.

LA PRESSE

Reportage publicitaire

Vous trouverez ce cahier dans *La Presse* d'aujourd'hui.



Série AUTO

Série AUTO

ACTUALITÉS



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Eric Lefebvre, 36 ans, doit subvenir seul aux besoins de son fils adolescent avec 12 000 \$ par année, dont 2460 \$ de prêt. Il est étudiant à l'UQAM.

L'endettement étudiant explose au Canada

TRISTAN PÉLOQUIN

Les étudiants des universités et des collèges canadiens qui ont obtenu leur diplôme en 2000 ont accumulé des dettes d'études 76 % plus élevées que celles des étudiants qui les ont précédés 10 ans plus tôt.

C'est ce que révèle une vaste enquête nationale menée par Statistique Canada auprès des diplômés inscrits dans l'ensemble des universités et des collèges du pays. « Ces augmentations reflètent la hausse des frais de scolarité au cours des années 1990, (...) qui sont passés de 1185 \$ en 1988-1989, à 2023 \$ en 1993-1994, et à 3064 \$ en 1998-1999 », indique le document rendu public hier.

En fait, selon l'étude, l'endettement des bacheliers de la cohorte 2000 qui se sont prévalus des différents programmes gouvernementaux de prêts et bourses a atteint en moyenne 19 500 \$, alors que celui de diplômés collégiaux était de 12 600 \$. Cet endettement moyen grimpe même à 32 200 \$ pour les étudiants des uni-

versités canadiennes qui, parallèlement aux programmes gouvernementaux de prêts étudiants, ont contracté une dette auprès de sources privées, comme les banques et les caisses populaires (cette moyenne atteint 19 200 \$ au collégial). Tant à l'université qu'au collégial, cette catégorie d'emprunteur n'affecte cependant que 8 % de tous les étudiants.

Toujours selon l'étude, deux ans après l'obtention du diplôme, à peine un diplômé sur cinq avait remboursé la totalité de sa dette envers le gouvernement. Parallèlement, le tiers des titulaires d'un diplôme collégial et le quart des bacheliers ont affirmé avoir éprouvé de sérieuses difficultés à rembourser leur dette.

Bien qu'il n'en soit pas directement question dans l'étude de Statistique Canada, comparativement au reste du pays, le Québec continue de faire figure d'exception avec un endettement moyen de 13 100 \$ (tous les ordres d'enseignement confondus).

Le Québec en mode rattrapage

Aux yeux du président de la Fédération étudiante universitaire

Dettes d'études envers le gouvernement pour la promotion de 2000 au Canada

	COLLÉGIAL	BACCALAURÉAT
Diplômés ayant contracté un prêt étudiant du gouvernement (%)	41	45
Moyenne de la dette étudiante envers le gouvernement à la fin des études (\$)	12 600	19 500
Diplômés qui avaient remboursé leur dette deux ans après la fin des études (%)	18	22
Diplômés qui ont rapporté des difficultés à rembourser leur dette (%)	30	24
Diplômés dont la dette était élevée (25 000\$ ou plus) à la fin des études (%)	5	14

SOURCE : STATISTIQUE CANADA

du Québec (FEUQ), Pierre-André Bouchard, qui se réjouit de ce « caractère unique » du Québec, il ne fait cependant aucun doute que le portrait qui vient d'être dressé par Statistique Canada « est le scénario apocalyptique

vers lequel le gouvernement québécois veut nous emmener en s'abrant comme il le fait le programme de prêts et bourses ».

Dans son dernier budget, le gouvernement Charest a en fait décidé de retirer plus de 63 mil-

lions du régime de prêts et bourses, ce qui a récemment fait dire au ministre de l'Éducation, Pierre Reid, qu'il y aura inévitablement « augmentation de l'endettement étudiant dans la plupart des cas, parce qu'il y aura plus de prêts et que les bourses seront moins généreuses ».

Selon l'économiste Claude Montmarquette, professeur au département de sciences économiques de l'Université de Montréal, malgré ces importantes coupes, le niveau d'endettement des étudiants québécois continuera d'être largement inférieur à celui du reste des étudiants canadiens. « Et même si le gouvernement québécois visait vraiment à rattraper la tendance canadienne, je ne vois aucun problème à ce que les étudiants québécois empruntent davantage pour leurs études. Même avec un niveau d'endettement élevé, les études postsecondaires demeurent largement avantageuses à long terme, c'est prouvé statistiquement », affirme-t-il. Et au bout du compte, si les étudiants paient davantage, ils ne risquent que de bénéficier d'une meilleure qualité de formation. »

Déjà des dizaines de milliers de dollars de dettes

KARIM BENESEAIEH

Ils ont dans la jeune vingtaine, n'ont encore rien acheté d'important, mais trimbalent déjà de passifs de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Bienvenue dans la réalité de plus en plus endettée des étudiants version années 2000, selon Statistique Canada.

« On a l'impression d'être considérés comme des bébés gâtés alors que nos parents étaient les premiers à réclamer l'éducation gratuite pour tous, dit Pierre Laurent, président de l'Association des étudiants de l'École polytechnique. Mais on dépend de l'aide financière : essayer de travailler économiquement son bac à Poly, c'est suicidaire. La charge de travail est extrêmement importante. »

À Poly, ce n'est pas seulement le gouvernement qui vient en aide aux étudiants. Phénomène relativement nouveau, des institutions financières se montrent étonnamment ouvertes à ouvrir une marge de crédit aux futurs ingénieurs.

Avec des résultats parfois catastrophiques. « On a droit à 10 000 \$ de marge par année d'études, alors tu peux finir ton bac avec une dette de 40 000 \$ », explique Guillaume Robichaud, finissant en génie mécanique. « Le but, c'est de ne pas l'utiliser au complet, mais j'en connais deux qui l'ont *topée* », précise son condisciple Philippe Pinsonneault, lui aussi finissant en génie industriel. Quarante mille dollars de marge de crédit, c'est 250 \$ ou 300 \$ par mois seulement en intérêts. C'est beaucoup. »

Les deux jeunes hommes de 24 ans estiment s'en être plutôt bien tirés au chapitre de l'endettement. Philippe doit grosso modo 15 000 \$, dont 12 500 \$ en marge de crédit de la Banque Nationale. Guillaume, lui, doit 20 000 \$ au gouvernement et 5000 \$ à la banque.

Même si l'embauche des finissants de Poly n'est plus aussi automatique, selon leurs dires, les futurs ingénieurs ont bon espoir de trouver un emploi qui leur per-

mettra de rembourser leur dette. Mais voilà le hic : les premières années de leur vie active seront dévolues à cette activité plutôt... terne. « Moi, ça me fait un peu peur, convient Philippe. Tout le temps où je n'ai pas remboursé ma dette, c'est du temps que je n'ai pas mis pour m'acheter une maison, pour faire quelque chose de ma vie. Je regarde mes amis, il y en a après cinq ans qui n'ont pas remboursé la moitié de leur dette encore. Ce temps-là, tu hypothèques ta vie. »

La situation est un peu injuste, maugrée Guillaume, puisque que ceux qui sont allés directement sur le marché du travail avec leur cinquième secondaire ont évité le piège de l'endettement. « Ils ont des emplois très décents aujourd'hui. Et nous, parce qu'on a fait nos études, parce qu'on a voulu aller plus loin, on va payer pour. Mais d'un autre côté, ça fait partie de la *game*, je n'avais pas envie de finir avec un secondaire 5. »

À l'autre bout de la ville, dans un local de l'Université du Québec à Montréal, rue Berri, c'est plutôt la parcimonie du gouvernement qui fait grogner. Eric, 36 ans, par exemple, doit subvenir seul aux besoins de son fils adolescent avec 12 000 \$ par année, dont 2460 \$ de prêt.

« Pour obtenir le maximum, je me suis marié avec ma meilleure amie pendant que mon frère épousait ma blonde, raconte l'étudiant en études littéraires qui souhaite évidemment garder l'anonymat. Mais la vie au jour le jour est quand même très difficile. Je suis supposé arriver avec 12 000 \$ et là-dessus, 7000 \$ partent en loyer. Je suis tellement préoccupé par l'argent, j'en perds des cheveux ! »

Catherine Therrien, 21 ans, en est revenue à 8000 \$ de dettes après deux ans en baccalauréat en communications. Son aide financière fond comme peau de chagrin depuis que son frère et sa sœur ont quitté les études — ainsi le veulent les règles de l'aide financière. « Je suis acculée au mur : il faudrait

que je travaille, mais j'étudierais alors à temps partiel. Et je serais obligée de commencer à rembourser mes prêts et bourses. »

Elle est loin d'être la seule à avoir de la difficulté à joindre les deux bouts, « j'ai des amis qui font des trucs pour les compagnies pharmaceutiques pour arriver. »

Alexandre Shields, bachelier en journalisme, s'estime lui aussi lésé par les règles d'attribution dans lesquelles on calcule un apport parental de 6000 \$ par année. « Mes parents sont un peu pris dans le goulot de la classe moyenne : ils n'ont pas cet argent-là, évidemment. S'ils le pouvaient, ils me le donneraient. »

En augmentant l'endettement des étudiants, estime-t-il, on les empêche de réellement choisir leur carrière, quitte à se tromper en chemin. « Tu n'as plus droit à l'erreur. Si tu t'es trompé d'études, ça vient de te coûter 10 000 \$. Et ton cheminement universitaire n'est pas aussi riche quand t'es obligé de flipper des burgers pour arriver. »

ACTUALITÉS



PHOTO PIERRE McCANN, LA PRESSE ©

Les policiers ont cherché en vain jusqu'ici dans la grande maison dans laquelle habitaient Monique Gravel et ses deux enfants des indices pouvant expliquer le meurtre de la femme de 49 ans.

Mystérieux assassinat dans un quartier paisible

JUDITH LACHAPELLE

Les voisins sont stupéfaits, les collègues sont sous le choc et les policiers sont mystifiés. Qui a assassiné Monique Gravel dans sa maison de l'arrondissement de Saint-Laurent ? Et pour quelle raison ? Les policiers possèdent très peu d'indices, mais en savent assez pour affirmer que la femme a été victime du 13^e homicide de l'année à Montréal.

Monique Gravel, 49 ans, a été retrouvée sans vie dans sa chambre à coucher par sa fille de 15 ans dimanche, vers 19 h. L'adolescente et son frère de 13 ans rentraient d'un week-end chez leur père. Le couple serait séparé depuis la fin de l'année dernière, mais une bonne entente semblait toujours lier les deux ex-conjoints. Après avoir découvert le corps, les adolescents se sont réfugiés chez des voisins, qui ont alerté les policiers.

Malgré des marques de violence et de traces de sang sur le corps, les policiers disent n'avoir aucun suspect, ni mobile du crime en vue. « On nage en plein mystère », a commenté l'agent Robert Mansueto, du Service de police de la Ville de Montréal.

Hier midi, rue Cardinal, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, la grande maison de briques rouges dans laquelle habitaient M^{me} Gravel et ses enfants était, depuis dimanche soir, entourée des rubans jaunes et rouges de la police. À l'arrière, un grand jardin et une piscine hors terre attendent l'arrivée du prin-

temps. Une voisine a serré un peu plus sa veste de laine sur ses épaules. « C'est... *shocking*, a-t-elle dit en anglais. Quand ça arrive près de chez vous, c'est difficile à croire. Même incrédulité chez les Nguyen, au coin de la rue. « Je la voyais quand elle allait travailler, a dit M. Nguyen. Ils étaient très discrets. »

M^{me} Gravel enseignait au département de techniques de soins infirmiers au cégep Saint-Laurent. Sur place, les couloirs des bureaux des professeurs étaient déserts, et un homme à la mine sombre a prié les journalistes de contacter la direction générale du collège. « M^{me} Gravel travaillait depuis 26 ans chez nous, elle était un pilier du département, a explique Louise Lavallée, directrice des communications. Nous sommes en train de mettre en place un service d'aide psychologique pour ses collègues et les étudiants. »

Les policiers ont donné très peu d'information sur les causes probables de la mort, sinon que des traces de violence ont été remarquées sur le corps et qu'il s'agissait d'un assassinat. Des agents de la Division de l'identification ainsi que des experts biologistes du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale ont passé une bonne partie de la journée d'hier sur la scène du crime. Les enquêteurs cherchent maintenant à interroger toutes les personnes qui ont pu la rencontrer durant le week-end.

Avec la collaboration de Marcel Laroche

Des accusations sont portées contre quatre autres policiers de Toronto

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Des accusations ont été portées contre quatre autres policiers de Toronto, alors que ce corps policier fait déjà l'objet d'allégations diverses allant du trafic de drogue au blanchiment d'argent.

Les plus récentes accusations incluent la corruption, la tromperie et la conduite indigne d'un agent de la paix, a indiqué hier le chef de police, Julian Fantino, en conférence de presse.

Plus tôt cette année, six membres de l'escouade des stupéfiants, aujourd'hui démantelée, avaient été accusés à la suite d'une enquête sur des allégations de corruption menée par la Gendarmerie royale du Canada.

Le chef Fantino a beaucoup insisté, hier, sur sa volonté de faire le nécessaire pour laver la réputation de sa force de police, assurant qu'il y aurait enquête sur « toutes les allégations d'irrégularités ».

« Nous ne laisserons pas tomber les citoyens de Toronto », a-t-il promis.

Mais certains élus et leaders de la communauté se demandent pourquoi le chef n'a pas demandé à une force extérieure d'enquêter sur ce dernier scandale, comme il l'avait fait avec celui de l'escouade des stupéfiants.

Le chef a répondu en disant que la population de Toronto devrait avoir confiance en la capacité des enquêteurs de la division des normes professionnelles du corps policier de fouiller les actions des policiers.

La division des normes professionnelles de la police de Toronto décide si des accusations doivent être portées en vertu de la Loi des services policiers. Ensuite, la force de police institue un tribunal chargé de décider des verdicts et des sanctions. Celles-ci vont d'une réduction de salaire à la rétrogradation et au congédiement.

Le fils d'un ancien chef respecté

Un des policiers accusés est le fils d'un ancien chef de police de Toronto, très respecté, à la retraite depuis 1995.

En janvier dernier, 22 accusations criminelles avaient été portées contre six policiers de l'escouade des stupéfiants. Des allégations voulaient que ces agents aient falsifié des mandats de perquisition, fait du trafic de drogue, fourni de faux témoignages et pratiqué l'extorsion auprès de citoyens.

Des documents déposés en cour faisaient état d'obstruction à l'enquête de la GRC au sein de la police, et notamment de menaces de mort adressées à des témoins.



C'est la folie des beaux jours chez Volkswagen.

La Passat GLS 2004

Réveillez-vous content, ne payez pas de comptant*.

À partir de

399\$ par mois* location 48 mois

0\$ D'ACOMPTE



Inutile de vous frotter les yeux, vous avez bien lu. Aucun acompte à payer à la location de la Passat GLS 2004. En plus, elle est couverte par une garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 4 ans ou 80 000 km¹ et une garantie limitée sur le groupe motopropulseur de 5 ans ou 100 000 km¹, ce qui vous permettra de dormir tranquille et de vous lever encore plus de bonne humeur. Alors, debout et direction votre concessionnaire Volkswagen le plus proche. **Car notre folie est passagère. Elle se termine le 31 mai.**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



1 888 ROULE VW | vw.ca

Le taux de cholestérol varie selon les saisons

ARIANE KROL

Votre taux de cholestérol sanguin est-il un peu trop élevé? C'est peut-être tout simplement parce qu'il a été mesuré cet hiver, avancent des chercheurs du département de médecine du Centre médical de l'Université du Massachusetts.

Les chercheurs ont suivi durant 12 mois plus de 500 participants volontaires en bonne santé qui n'utilisaient ni médicament ni régime pour réduire leur taux de cholestérol. Ils ont découvert que le nombre de sujets ayant un taux de cholestérol d'au moins 240 milligrammes par décilitre de sang — donc souffrant d'hypercholestérolémie selon les normes américaines — était de 22 % plus élevé en hiver qu'en été.

Des patients pourraient commencer à prendre des médicaments après un diagnostic d'hypercholestérolémie inapproprié en hiver, notent les chercheurs. « Les patients dont les niveaux de lipides étaient considérés comme limites en été pourraient avoir besoin d'une autre évaluation en hiver », notent-ils également dans *The Archives of Internal Medicine*. Les variations saisonnières naturelles pourraient aussi expliquer pourquoi le taux de cholestérol de patients qui commencent un traitement en été ne semble pas avoir diminué significativement lorsqu'ils sont réévalués en hiver. D'autres études qui avaient déjà été réalisées en Finlande et aux États-Unis avaient observé des changements saisonniers encore plus marqués.

Selon les chercheurs de l'Université du Massachusetts, les variations saisonnières s'expliqueraient surtout par des fluctuations dans le volume de plasma sanguin et sont plus marquées chez les femmes et chez les gens qui souffrent d'hypercholestérolémie. Chez les hommes, l'impact saisonnier s'est fait sentir davantage en décembre, et chez les femmes, en janvier.

L'hôpital Sainte-Justine relance 15 nouvelles mères et leurs bébés

Le rappel fait suite à un test de stérilisation douteux

PASCALE BRETON

Après un premier rappel massif en début d'année parce que des patients avaient été opérés par une chirurgienne séropositive, l'hôpital Sainte-Justine doit maintenant relancer 15 mères qui ont accouché la semaine dernière.

Cette fois, c'est à la suite d'un test de stérilisation douteux que l'hôpital a décidé de retracer les mères et leurs poupons. Les 15 femmes ont toutes accouché entre le 17 et le 19 avril. Parmi elles, l'une était infectée par l'hépatite B.

Le personnel en était cependant informé et toute la procédure normale a été suivie concernant la stérilisation des instruments et le test de vérification qui suit. Un test supplémentaire, celui-là effectué à la fin de chacune des journées et analysé en

microbiologie, s'est cependant avéré douteux.

« En ce qui a trait au stérilisateur, la température était correcte, le temps aussi. Il y a toutes les chances que ce soit un faux positif. En fait, c'est un test douteux, point, mais il y a vraiment un souci de ne pas prendre de risque », a expliqué hier la directrice des soins professionnels à Sainte-Justine, Lucie Poitras.

Sitôt les résultats connus, les mères ont été visitées à leur domicile par des infirmières en obstétrique. Autant les mères que leurs nouveaux-nés ont été traités à l'immunoglobuline et ont commencé la vaccination contre l'hépatite B. Comme trois doses sont nécessaires avec ce type de vaccin, les infirmières retourneront visiter les mères dans un mois et un dernier vaccin leur sera administré dans six mois.

Il s'agit de la quatrième opération de relance de patients à survenir dans un établissement de santé depuis le début de l'année. Avec la sensibilisation grandissante et l'entrée en vigueur de la loi 113 qui oblige les établissements à divulguer tous les incidents médicaux, ce type de procédure est appelé à se répéter, croit M^{me} Poitras.

« Dans ce cas, nous l'aurions fait de toute façon (le rappel). Mais la loi 113 va dans ce sens, de rendre le processus plus transparent. Les gens ont le droit de savoir et si ce n'est pas sûr à 100 %, ils ont aussi le droit de le savoir. On doit prendre les mesures pour s'assurer de la conformité des choses. »

Il y a quelques semaines, 1200 patients opérés dans 12 hôpitaux de la province pour un remplacement de la hanche ont été rappelés parce

qu'un instrument avait été stérilisé de façon inadéquate. En mars, mille autres patients avaient aussi été relancés parce qu'une acupunctrice réutilisaient ses aiguilles plutôt que de les jeter.

En janvier, l'hôpital Sainte-Justine avait mis en branle un premier rappel auprès de 2600 patients opérés par une chirurgienne séropositive. Le bilan mené à la suite de cette opération de relance a démontré que 85 % des personnes ont été retracées et qu'aucun cas d'infection au VIH n'a été décelé.

Le Collège des médecins, qui a suivi de près ce rappel, doit d'ailleurs déposer ce matin l'ensemble de ses recommandations pour baliser le travail des médecins qui pourraient être infectés par le VIH et ainsi mieux encadrer une pratique sûre des soins aux patients.

L'alcool chez les jeunes: tabou et prévention

MAXIME BERGERON

Quand le Centre Jean-Lapointe pour adolescents a ouvert ses portes à Montréal en 1992, la moyenne d'âge des alcooliques et toxicomanes qui allaient y suivre une cure de désintoxication tournait autour de 16 ou 17 ans. Aujourd'hui, il n'est pas rare que le centre accueille des jeunes de 13 ans, parfois moins, raconte le coordonnateur Steeve Thomassin.

C'est pour éviter la prolifération des cas du genre que l'organisme Éduc'alcool a lancé hier le guide *Parler d'alcool avec ses enfants sans être dépassé*, qui vise à sensibiliser les parents à la consommation de plus en plus précoce d'alcool chez les jeunes. Et surtout à mettre un terme à la politique de l'autruche pratiquée par de trop nombreux parents, explique Hu-

bert Sacy, directeur général d'Éduc'alcool.

« Les groupes de discussions montrent que les parents sous-estiment énormément la consommation d'alcool de leurs enfants et préfèrent attendre que des problèmes apparaissent pour en discuter, dit M. Sacy. Or, quand les problèmes surviennent, il est déjà trop tard. »

En fait, l'alcool doit cesser d'être un sujet tabou, croit Sylvia Kairouz, chercheuse au Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention de l'Université de Montréal. « Il faut accepter l'idée que l'alcool est présent chez les jeunes. C'est plus bénéfique d'en parler que de laisser son enfant y aller par essais et erreurs. »

Selon Éduc'alcool, un enfant sur quatre a déjà consommé du vin, de la

bière ou des spiritueux à l'âge de 9 ans. À 14 ans, les deux tiers des adolescents en ont fait l'expérience.

Inutile cependant de dramatiser, souligne Steeve Thomassin, du Centre Jean-Lapointe pour adolescents. « C'est sûr qu'il ne faut pas banaliser ces données, mais de là à dire que tous ces jeunes vont développer une dépendance, il y a un grand pas. »

Reste qu'entre 5 % et 6 % des élèves du secondaire ont un grave problème de consommation — incluant l'alcool et d'autres formes de drogue —, selon une vaste étude menée en 2002 par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cela représente environ 25 000 adolescents. « Voilà pourquoi la prévention est si importante, d'autant plus qu'il y a une augmentation régulière de la consommation entre la première et la

cinquième année du secondaire », note Louise Guyon, coordonnatrice scientifique à l'INSPQ.

La brochure d'Éduc'alcool sera distribuée cette semaine à 180 000 jeunes de 5^e et 6^e année partout au Québec pour qu'ils la remettent ensuite à leurs parents. Il est aussi possible de s'en procurer un exemplaire en téléphonant au 1 888 ALCOOLI.



PIERRE FOGLIA

Pierre Foglia est en vacances. Il sera de retour bientôt.



Lexus vous souhaite bon vol.

IS 300 2004	37 775 \$*	399 \$*	3,9 %*
	À PARTIR DE	LOCATION PAR MOIS	FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS

Bienvenue à bord de la IS 300 de Lexus. La voiture conçue et imaginée par l'ingénieur en chef et ancien coureur automobile Nobu Katayama. Prêt pour le décollage? Appuyez à fond sur la pédale d'accélération en aluminium perforé. Actionnez le levier de vitesse chromé. Laissez le 6 cylindres en ligne de 215 ch chauffer la piste et passez de 0 à 60 en à peine 7,1 secondes. Vous aimeriez vous retrouver aux commandes? Visitez votre concessionnaire Lexus dès aujourd'hui. Pour joindre un concessionnaire Lexus, faites le 1 800 26-Lexus • lexus.ca

« Même poussé à la limite, le 6 cylindres de la IS allie souplesse et performance. Un pur délice pour les oreilles. »

World of Wheels



IS 300 SPORTDESIGN II**

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

ACTUALITÉS

Air Canada : l'investisseur recherché ne devra injecter que 250 millions

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Air Canada restructure son plan de restructuration et a indiqué hier soir qu'elle cherche actuellement un investisseur qui n'aura à injecter que 250 millions car les créanciers du transporteur aérien prévoient augmenter leur participation financière dans l'entreprise.

Cette annonce a suivi de quelques heures la révélation qu'Air Canada négocie actuellement la sous-traitance de certains aspects de sa comptabilité et d'autres tâches administratives.

Air Canada a déclaré que la Deutsche Bank s'est engagée à accroître sa participation par le biais d'une émission de droits sur le capital qui seraient offerts aux créanciers de l'entreprise.

La banque allemande garantira ainsi un investissement de 850 millions \$ — une hausse par rapport aux 450 millions \$ proposés en octobre dernier, juste après que la ligne aérienne eut conclu une entente parallèle avec l'homme d'affaires de Hong Kong Victor Li, qui obtenait 31 % du transporteur canadien en restructuration en retour d'un investissement de 650 millions \$.

L'entente avec Trinity Time Investments expire officiellement vendredi.

Alors que l'offre aux créanciers est élargie, toute part d'investissement dont ils ne se prévaudront pas sera prise en charge par la Deutsche Bank, « assurant ainsi qu'Air Canada disposera de 850 millions \$ nécessaires à son plan de restructuration ».

Le transporteur aérien continuera de chercher un nouvel investisseur. Toutefois, grâce à cette alternative s'ap-

uyant sur le financement des créanciers, Air Canada n'aura besoin que de 250 millions \$ et non de 650 millions \$ tel que convenu avec Trinity Time Investment.

Air Canada a aussi déclaré qu'une entente avec un nouvel investisseur ne sera pas une condition pour mettre un terme à la protection des tribunaux dont l'entreprise bénéficie en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC).

Les modifications proposées comportent deux importantes conditions visant les coûts de main-d'oeuvre et les caisses de retraite, conditions qui doivent être remplies au plus tard le 15 mai 2004.

La première condition stipule qu'Air Canada doit réduire ses coûts annuels de 200 millions \$ pour atteindre les compressions d'environ 1 milliard \$ consenties par ses syndicats l'an dernier.

Les syndicats doivent aussi donner à Air Canada l'assurance qu'ils feront table rase du passé et qu'à la fin de la protection de la LACC, ils renonceraient à tous les conflits ou demandes d'importance ou les régleront.

Contrairement à ce qu'avaient exigé les investisseurs antérieurs, « les modifications proposées ne prévoient pas de changements du modèle de régime de retraite », indique un communiqué d'Air Canada.

Les syndicats avaient rejeté une demande de Victor Li qui réclamait une restructuration des régimes de retraite.

Air Canada doit retourner devant le tribunal des faillites aujourd'hui.

Avez-vous enchaîné son coeur ?

de 1.150 \$ à 9.500 \$
fait à la main par KAUFMANN de SUISSE

KAUFMANN de SUISSE
JOAILLIERS EXCLUSIFS DEPUIS 1954

MONTRÉAL 2195 CRESCENT (514) 848-0595
NEW YORK, NY 785, MADISON AVE, (212) 249-5700
PALM BEACH, FL 210 WORTH AVE (800) 832-2808 3224760
www.kaufmannsuisse.com

C'EST COMME ÇA QU'ON PARTAGE DU TEMPS EN FAMILLE, MAINTENANT.

AVEC LE FORFAIT FAMILLE DE ROGERS^{MC} SANS-FIL, LES APPELS LOCAUX SONT SANS FRAIS ENTRE LES MEMBRES D'UN MÊME FORFAIT FAMILLE.

FORFAIT FAMILLE¹

Partagez votre forfait : 2 sans-fil pour seulement 35 \$ par mois

- Appels locaux sans frais entre les membres du même forfait Famille
- Jusqu'à 5 lignes téléphoniques sur une même facture
- Forfait à partir de 35 \$ par mois pour 2 sans-fil, week-ends illimités, et le partage d'un lot de 100 minutes de jour et de soir en semaine
- 3 mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités*

ACHETEZ MAINTENANT UN SANS-FIL ET OBTENEZ LE DEUXIÈME SANS FRAIS EN VOUS ABONNANT AU FORFAIT FAMILLE.

Le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada.



Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ WWW.ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack.

ROGERS plus

FUTURE SHOP

LA CABINE TELEPHONIQUE

Batteries Plus

Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, la messagerie texte facturée à l'utilisation, les frais d'interrubain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *L'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités, à l'exception des messages en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions, et est valable dans le cadre d'un abonnement de deux ans. Les forfaits Famille sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an ou de deux ans. Des frais de 0,30 \$ la minute locale supplémentaire s'appliquent. Jusqu'à 500 minutes par téléphone par mois pour les appels locaux entre les membres d'un forfait Famille sur un même compte. Minimum de deux lignes téléphoniques requises pour l'obtention de ce forfait, maximum de cinq. Le deuxième téléphone doit être de valeur égale ou moindre que le premier. L'offre peut changer sans préavis. Tous droits réservés. ^{MC}Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Mōbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

Inflation verbale à Côte-Saint-Luc

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le leader défusionniste Anthony Housefather a récemment déclaré dans un débat que la communauté juive de Côte-Saint-Luc et de Hampstead était aussi bien représentée dans la Ville de Montréal actuelle que si Israël était assimilé dans un État palestinien.

L'entourage du maire Gerald Tremblay s'est empressé de rendre cette bourde publique, donnant ainsi le ton à la campagne référendaire dans ce secteur où les partisans de la défusion militent activement.

« Je pense que cette comparaison parle d'elle-même, elle est exagérée et j'espère que l'intention n'était pas de faire peur aux gens », dit Robert Libman, maire de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc—Hampstead—Montréal-Ouest.

Anthony Housefather estime qu'il a mal été compris. Selon le conseiller d'arrondissement, il s'agissait plutôt de rappeler que Robert Libman avait souligné les effets néfastes des fusions municipales sur la communauté juive et anglophone lors de la contestation de la loi 170 devant les tribunaux.

« Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai référé au contexte de la cause de Côte-Saint-Luc. J'ai dit que c'était hypocrite d'essayer d'attirer la population en disant que la communauté juive était mieux servie dans la mégaville, alors que ces mêmes personnes ont dit le contraire il y a trois ans », dit-il.

L'affaire s'est déroulée à l'occasion d'un débat sur la défusion, il y a un peu plus d'une semaine, à la synagogue de Côte-Saint-Luc entre la conseillère municipale Dida Berku et Anthony Housefather.

Selon l'hebdomadaire *The Suburban*, M^{me} Berku a alors souligné que la communauté juive pouvait jouer un rôle plus important en étant présente dans une ville fusionnée.

Le conseiller d'arrondissement Anthony Housefather a toutefois répliqué qu'il ne croyait pas que les anciennes villes composées d'une population juive majoritaire étaient avantagées par une fusion avec Montréal pour protéger leur culture et leur caractère distinct.

« On pourrait utiliser le même argument pour dire : Israël devrait être partie prenante d'un État palestinien. Quelle est la différence ? » a-t-il dit.

M. Housefather a aussi précisé qu'une ville indépendante et composée d'une communauté juive majoritaire procure une chance unique à ses citoyens juifs de se faire entendre.

Hier, le conseiller municipal a tenu à dire qu'il n'avait pas l'intention de faire campagne en associant la question juive aux démembrements.

Robert Libman a renchéri en soulignant que ce débat devrait se faire sur les véritables enjeux.

Défusion : les élus appelés à maintenir Montréal intacte

Les défusions ont occupé une part des débats hier soir au conseil municipal de la Ville de Montréal où les conseillers ont discuté d'une résolution appelant les élus à maintenir la ville intacte et invitant les citoyens à militer contre les démembrements.

Les débats se poursuivront aujourd'hui et la résolution devrait être adoptée sans problème puisque l'opposition et les élus de l'équipe du maire Gerald Tremblay sont tous en faveur. Les élus défusionnistes ne sont que neuf au conseil municipal.

Le maire a lu la résolution qui demande aux élus d'affirmer « leur volonté de poursuivre en commun la construction d'une grande ville » et lance une invitation aux citoyens « à se manifester en faveur d'une grande ville ».

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a annoncé que son caucus comptait appuyer la résolution, mais en a profité pour reprocher au maire Tremblay d'avoir échoué dans ses tentatives pour convaincre les défusionnistes de demeurer dans la nouvelle ville.

— Sébastien Rodrigue

ROGERS SANS-FIL

- MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 359-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3322
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-2221
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANADIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHATEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 682-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-1136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-9024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8504
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-3255
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
LE PÉRIOT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIEtte
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-8000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPERTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-6666
Les Rives-Rivier-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2255
SHAWINIGAN
2563, boul. des Héberts (819) 539-5000
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
Promenades de Sorel (450) 746-2079
SHERBROOKE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 436-5895
Les Galeries de Trois-Rivières (819) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
1270, boul. Valleyfield (450) 373-0519

La Place Ville-Marie à vendre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La SITQ estime à près de 600 millions le complexe de la Place Ville-Marie, l'édifice de 2,7 millions de pieds carrés acheté 450 millions de TrizecHahn, il y a maintenant quatre ans.

Le bras immobilier de la Caisse de dépôt du Québec est en discussion dans le but de vendre une partie de cet actif prestigieux, l'un des immeubles les plus connus et représentatifs de la métropole.

Québec voudrait vendre 49 % de sa participation, indique-t-on, et les discussions sont passablement avancées avec un fonds public albertain. Pour Jacques-André Chartrand, directeur aux communications de la SITQ, le bras immobilier de la Caisse de dépôt, l'organisme est ouvert à la vente de l'édifice.

« On est toujours à l'affût d'offres intéressantes », a-t-il dit.

La SITQ refuse de commenter des hypothèses toutefois, mais il est acquis qu'un « partenaire » accepta-

ble aurait le même profil que la Caisse — une caisse de retraite publique et non un géant privé de l'immobilier.

M. Chartrand refusait la semaine dernière de confirmer si la SITQ était avancée dans ses discussions.

Mais dans le numéro des *Affaires* cette semaine, le président de CDP Capital, Fernand Perreault, indiquait qu'une transaction touchant la Place Ville-Marie pourrait « possiblement » se faire avant la fin de l'année. Selon M. Chartrand toute-

fois, bien que le chiffre de 450 millions circule encore sur la valeur de l'édifice cruciforme acquis en mars 2000, il faudrait davantage parler de 600 millions.

Pour M. Perreault comme pour Paul Campbell, de la SITQ, l'ache-

teur idéal apporterait son expertise et permettrait à la Caisse d'étendre son rayonnement en Ontario, en Alberta et en Asie. En décembre dernier, les actifs détenus par CDP Capital dans sa filiale immobilière atteignaient 22,3 milliards.

Un homme meurt asphyxié

Un homme de 47 ans a connu une fin tragique tôt hier matin, asphyxié dans son logement enfumé par un début d'incendie vraisemblablement causé par un article de fumeur. Le feu a pris naissance vers 3 h du matin dans l'appartement de la victime, au 3^e étage d'un immeuble d'habitation du 7085, rue Sherbrooke Est, près de Beaucher, dans l'arrondissement Mercier, à Montréal. Le sinistre a aussi entraîné l'évacuation d'une cinquantaine de locataires de l'immeuble. Compte de malheur, le logement endommagé par le feu était muni d'un détecteur de fumée sans pile. L'enquête a été confiée à la Division des incendies criminels du SPVM.

— Marcel Laroche

LA PRESSE AFFAIRES

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Tous les jours dans LA PRESSE

Résultats
Tirage du 2004-04-26

01 02 04 14 19 25 30 32 43 51
53 54 56 58 59 60 63 64 67 70

Extra
Tirage du 2004-04-26

628 7209 NUMÉRO 245935

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous! Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.

« oui, c'est pour femme enceinte... »

bravo mademoiselle!

FORMES

3220519

PARIS-LOUVECIENNES www.formes.com
LES BOUTIQUES FORMES AU CANADA :
TORONTO 128, av. Cumberland Tél. : (416) 972-02-07
Chaque achat sur commande au : (800) 754-4443

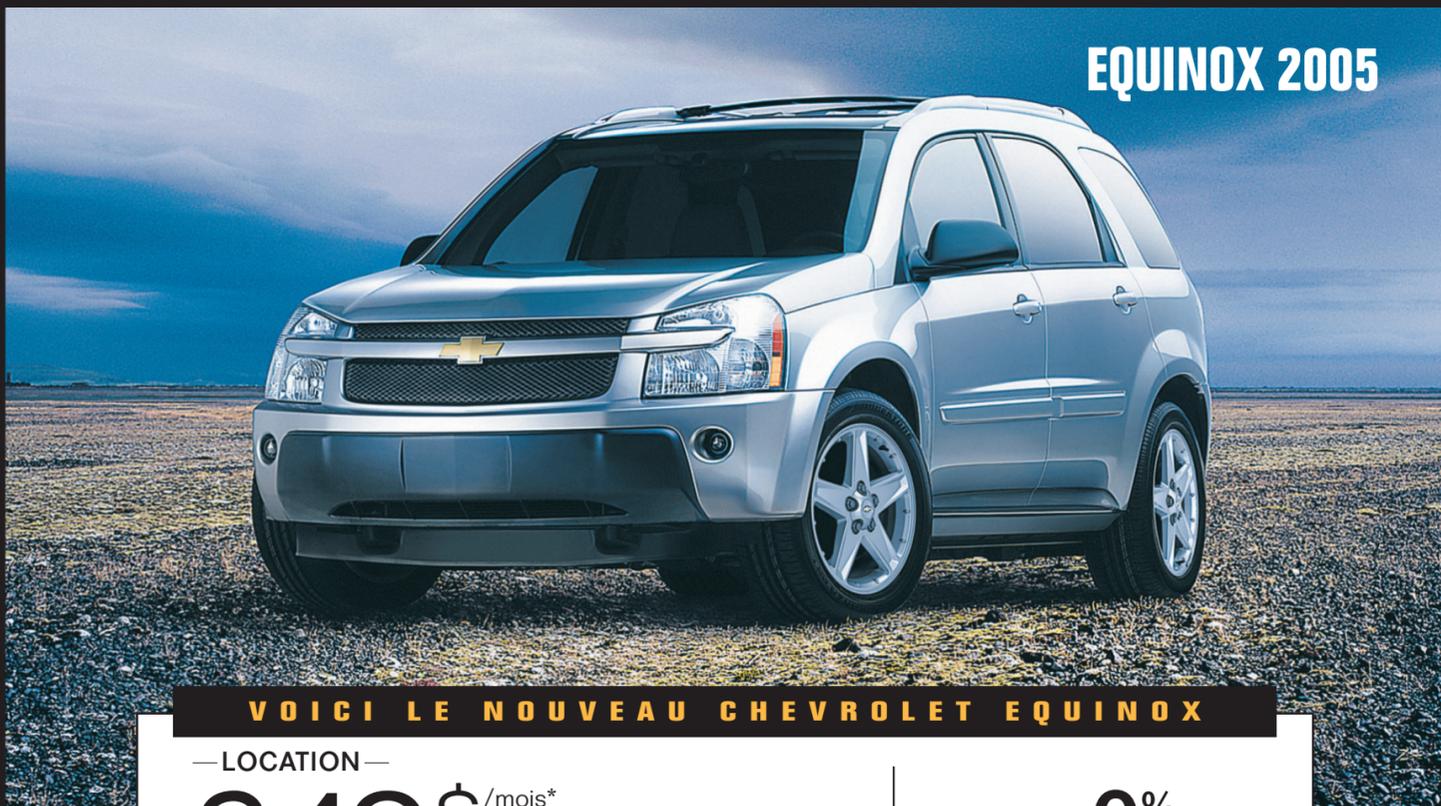
MONTRÉAL 285, rue Crescent Tél. : (514) 845-69-96

3220877



« ...PLUS SPACIEUX (...) PLUS GRAND CONFORT (...) PLUS DE CAPACITÉ DE CHARGE. »

— Éric Descaries, *Auto Journal*



EQUINOX 2005

VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET EQUINOX

— LOCATION —

349\$ /mois*
Terme de 48 mois
Transport et préparation inclus

OU

0%
de financement à l'achat!

- Moteur V6 3,4L à ISC de 185 HP • Boîte automatique 5 vitesses à surmultipliée
- Glaces, portes et rétroviseurs à commande électrique • Climatiseur
- Banquette arrière coulissante Multi-flex • Système de panneau de chargement à niveaux multiples

« MEILLEUR PICK-UP POUR LA 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE. »

— *Car and Driver*



SILVERADO ÉDITION SPÉCIALE 4x4

— LOCATION À PARTIR DE: —

329\$ /mois*
Terme de 36 mois
Transport et préparation inclus

OU

0%
de financement à l'achat!
+ 1 000\$** d'options sans frais

- Moteur Vortec V8 4800 de 285 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Boîte de transfert active 4x4 Autotrac • Roues en aluminium de 17 po
- Marchepieds latéraux tubulaires en inox fini chromé • Pont arrière autobloquant

VOICI LE NOUVEAU CHEVROLET COLORADO



Modèle LS illustré

« LA NOUVELLE RÉFÉRENCE... »

— Denis Duquet, *Le monde de l'auto*

— LOCATION À PARTIR DE: —

279\$ /mois*
Terme de 48 mois
Transport et préparation inclus

OU

0\$ comptant OU 2,9%
de financement à l'achat!

- Moteur Vortec 2800 L4 de 175 HP • Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultipliée
- Pont arrière autobloquant • Freins antiblocage aux 4 roues • Banquette avant 60/40
- Commandes automatiques des phares avant • Instruments incluant tachymètre

CHEVROLET TRAILBLAZER LS 4x4 4 PORTES



Modèle LT illustré

PLUS DE PUISSANCE QUE TOUT AUTRE V6 OU V8 DE SÉRIE DANS SA CATÉGORIE.

— LOCATION —

349\$ /mois*
Terme de 48 mois
Transport et préparation inclus

OU

0%
de financement à l'achat!

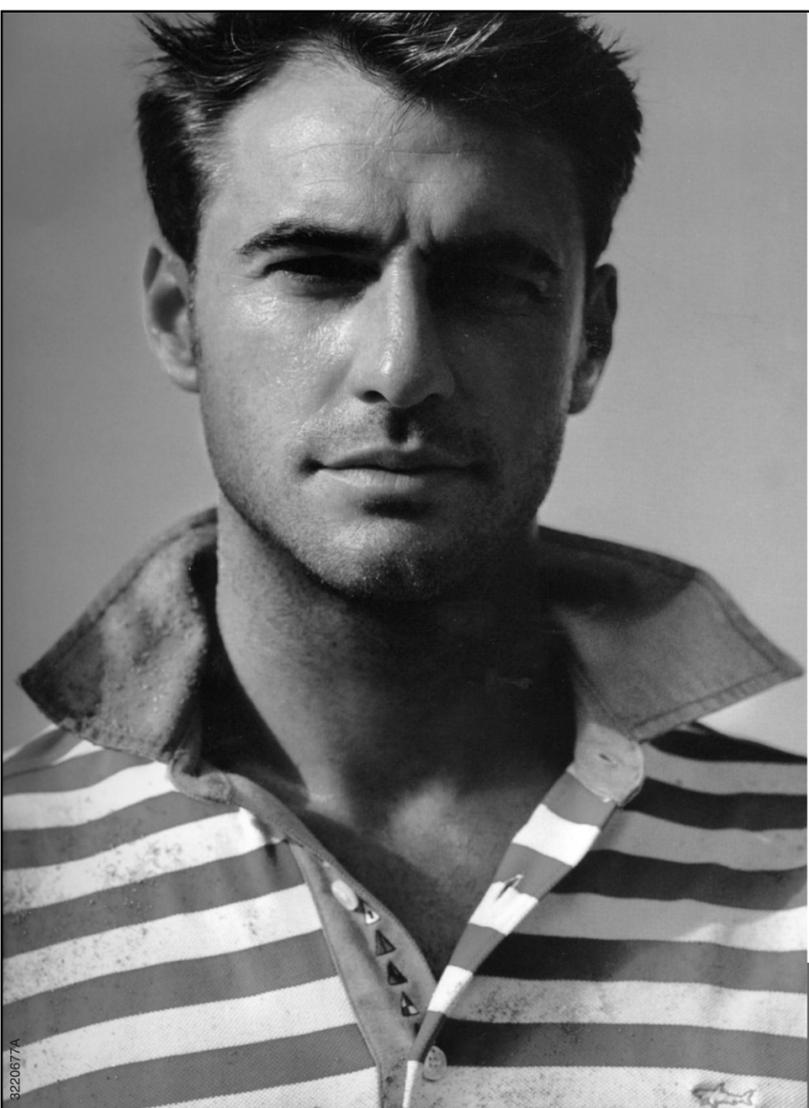
- Moteur Vortec 4200 I6 de 275 HP • Boîte de transfert Autotrac 2 vitesses à commande automatique • Pont différentiel autobloquant • Climatisation à deux zones
- Roues de 16 po en aluminium • Groupe de remorquage

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Colorado (CS15653/1SA/G80), TrailBlazer (CT15506/R7A), Silverado (CK15753/1SD/R6M/NP8/Z82) et Equinox 2005 (1LF26/R7C). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado 36 mois) avec versement initial ou échange équivalent: Equinox (2 793 \$), Colorado (0 \$), TrailBlazer (4 725 \$) et Silverado à cabine allongée (2 421 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12 ¢ après 60 000 km. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison (Equinox: 425 \$, Colorado: 325 \$, TrailBlazer: 425 \$, Silverado: 400 \$). Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Equinox: 36 mois), Colorado: 2,9%. **Offre d'une durée limitée valable sur des Silverado édition spéciale neufs ou de démonstration 2004 choisis. Ce crédit sera inclus dans la mensualité LocationPlus ou dans le prix d'achat correspondant du concessionnaire. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.





La plus grande
sélection à Montréal
de vêtements sport Italiens,
classiques et modernes.

OGILVY
monsieur

NOUVEL ESPACE HOMME AU 4^e
STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL
TÉL: (514) 842-7711 POSTE 298
WWW.OGILVYCANADA.COM

ACTUALITÉS

EN BREF

Loi spéciale à Terre-Neuve

Le gouvernement de Terre-Neuve a déposé hier un projet de loi pour forcer le retour au travail de 20 000 employés du secteur public, en grève depuis presque un mois. Après cette annonce, des milliers de grévistes, qui étaient réunis pour manifester devant l'édifice de la Confédération, ont commencé à quitter les lieux dans le calme. Ils pourraient être de retour au travail avant la fin de la semaine. Le projet de loi du gouvernement prévoit des amendes sévères pour les syndicats et leurs dirigeants s'ils refusaient de s'y conformer.
Presse Canadienne

Les députés libéraux libres

Les députés libéraux pourront suivre l'exemple de leur collègue de Hull, Roch Cholette, et se prononcer publiquement en faveur des défusions, a dit, hier, le premier ministre Jean Charest. Ainsi, les parlementaires libéraux seront libres, au lendemain de la fermeture des registres municipaux le 20 mai, de faire connaître publiquement leur position, tout en s'abstenant de faire campagne. Un premier député, Roch Cholette, s'est prononcé officiellement en faveur du démembrement de la ville de Gatineau il y a quelques jours.
Presse Canadienne

Les céréales contre les calculs rénaux

La consommation d'aliments contenant des phytates, comme les céréales, le pain brun et les légumineuses, aiderait à réduire les risques de souffrir de calculs rénaux chez les jeunes femmes, ont découvert des chercheurs de Boston. La recherche a été publiée dans la revue *Archives of Internal Medicine*. L'article confirme aussi que les patients qui souffrent de calculs rénaux n'ont plus besoin de bannir le calcium de leur alimentation.
Ariane Krol

Début des travaux à la Cité de la Santé

La construction des nouvelles urgences de la Cité de la Santé de Laval a franchi une autre étape hier avec la traditionnelle cérémonie de la première pelletée de terre. Construit au coût de 23 millions, le nouveau bâtiment sera plus moderne et fonctionnel. Il permettra aux urgences de tripler, ou presque, leur superficie et de doubler leur capacité d'accueil. Au cours des cinq dernières années, l'affluence aux urgences a augmenté de 14 % pour atteindre tout près de 60 000 visites en 2003-2004.
La Presse

Un million contre le cancer

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a annoncé l'octroi d'un million pour soutenir le développement du réseau d'hôtels mis en place par la Fondation québécoise du cancer. Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement fournira 1000 \$ pour chaque tranche de 3000 \$ recueillie par la Fondation auprès d'organismes non gouvernementaux, jusqu'à concurrence de 200 000 \$ par année. Ces établissements accueillent les personnes cancéreuses et leurs proches pour la durée de leur traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie.
La Presse

50 élevages touchés par la grippe aviaire

La décision d'abattre 19 millions de volailles et d'imposer des quarantaines très strictes n'a pas stoppé la propagation du virus de la grippe aviaire dans l'Ouest canadien, qui frappe maintenant près de 50 élevages. Le virus H7N3 a été détecté ces derniers jours dans six nouvelles exploitations de la Colombie-Britannique, alors qu'il y a à peine plus d'une semaine, les experts assuraient l'avoir maîtrisé. Depuis sa découverte le 19 février dernier, le virus a frappé 37 grandes exploitations commerciales et 10 plus petites. L'apparition d'un nouveau foyer à Surrey, dans la banlieue sud de Vancouver, a provoqué une vive inquiétude quant à l'efficacité des mesures prises pour contenir la propagation du virus.
Agence France-Presse



Toronto

44 vols, chaque jour d'affaires
Le premier vol de la journée
et le dernier vol de retour
Le double des milles Aéroplan

Le bas tarif Web Tango aller simple Rapidair^{MD} de seulement 74\$. C'est qu'il n'y a pas que le prix qui impressionne: il y a tous les avantages qui l'accompagnent.

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} supplémentaire pour chaque tranche de trois dollars dépensés. Ou téléphonez à votre agent de voyages.

Rapidair

AIR CANADA 



Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071. Le tarif est basé sur un aller simple à partir de Montréal. Le tarif est en vigueur au moment de la publication et applicable aux nouvelles réservations seulement. 44 vols entre Montréal et Toronto. Achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 5\$, n'est pas inclus. Les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Le tarif peut différer selon la date de départ et de retour. D'autres conditions s'appliquent. Les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada JazzSM). SMAir Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. ^{MD}Rapidair et Aéroplan sont des marques déposées d'Air Canada.

Obtenez le double des milles Aéroplan pour les vols Rapidair entre Montréal et Toronto, ou entre Toronto et Ottawa. Entre le 22 avril et le 30 juin 2004, obtenez le double des milles Aéroplan pour chaque vol Rapidair assuré par Air Canada ou Air Canada Jazz entre Montréal et Toronto ou entre Toronto et Ottawa, et ce, dans toute classe de réservation permettant l'accumulation de milles Aéroplan.

Chuck Guité a remboursé en trois ans une hypothèque de 143 000 \$



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PRESSE CANADIENNE ©

L'ancien haut fonctionnaire Chuck Guité en discussion avec son avocat, Michael Edelson, alors qu'il attendait de comparaître devant le comité des comptes publics en lien avec le scandale des commandites.

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Il a fallu à peine plus de trois ans à Chuck Guité, le fonctionnaire au centre du scandale des commandites, pour rembourser une hypothèque de 143 000 \$ qu'il avait obtenue pour financer l'achat de son ancienne maison d'Ottawa, a révélé hier le quotidien *Ottawa Citizen*. Selon le journaliste d'enquête Andrew McIntosh, M. Guité avait même fait des rénovations sur cette maison d'Orleans pour quelque 150 000 \$.

C'est le 2 septembre 1997 que Charles Guité et sa femme, Lucille, ont fait l'acquisition d'une demeure au 2185, Auburn Ridge Drive, à Orleans, pour la somme de 183 124 \$. Cet achat fut financé en partie par une hypothèque de la Banque canadienne impériale de commerce. Les versements mensuels étaient de 827,63 \$, selon les documents officiels consultés par le *Citizen*.

Selon John Williamson, le président de la Fédération canadienne

des contribuables, le salaire de M. Guité aux Travaux publics à l'époque de cet achat se situait, alors qu'il était classé EX-3 dans la fonction publique, entre 106 000 \$ et 128 000 \$.

M. Guité a fini de rembourser son hypothèque le 30 janvier 2001 alors qu'une fiducie familiale, qu'il contrôlait, détenait également une hypothèque de 101 000 \$ d'une banque américaine sur sa propriété de vacances, située sur Ponderosa Drive à Fountain Hills en Arizona, selon les registres de cet État.

L'avocat de Charles Guité, Michel Edelson, d'Ottawa, a déclaré au *Citizen* que les finances personnelles de son client « ne regardaient personne ». M. Edelson a également affirmé qu'il pouvait y avoir une explication parfaitement raisonnable au paiement rapide par M. Guité d'une hypothèque aussi importante. Il a cependant refusé d'en dire davantage.

La GRC enquête actuellement sur les finances de M. Guité et sur ses dépenses alors qu'il était le directeur

du programme de commandites au ministère des Travaux publics de novembre 1997 à août 1999, la date de sa retraite. Vingt-quatre jours après qu'une vérification interne sur le scandale des commandites fut rendue publique, en août 2000, Charles Guité transférait à sa femme Lucille Guité sa part de la maison, faisant de celle-ci l'unique propriétaire.

Par la suite, quelques semaines après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale, le 8 mai 2002, sur les fameux rapports de Groupaction pour lesquels le gouvernement aurait présumément payé deux fois, la résidence d'Orleans était mise en vente au prix de 469 000 \$. La vente se fit le 30 juillet 2002 au prix de 450 000 \$, selon les documents officiels. Le profit net de la transaction a donc été de 266 876 \$.

Le 4 septembre 2003, M. Guité a fait l'acquisition d'un appartement à Orleans au prix de 191 500 \$. L'hypothèque qu'il a négociée auprès de la CIBC est de 100 000 \$.

Myriam Bédard aurait aussi profité des commandites

PRESSE CANADIENNE

Selon le réseau TVA, la médaillée d'or olympique Myriam Bédard aurait également des choses à se reprocher dans le scandale des commandites.

Au cours de son témoignage devant le Comité des comptes publics de la Chambre des communes, M^{me} Bédard a affirmé avoir été témoin de nombreuses irrégularités en matière de commandites alors qu'elle était à l'emploi de Via Rail. Elle a soutenu également avoir été mise à pied après avoir manifesté des critiques devant certaines dépenses excessives.

Mais l'arbitre au droit du travail, Michel G. Picher, engagé par VIA Rail pour faire la lumière sur ces allégations, soutient que le témoignage de Myriam Bédard est truffé d'erreurs et manque totalement de crédibilité. Dans son rapport de 123 pages, il ajoute que M^{me} Bédard était elle-même en conflit d'intérêts puisqu'elle aurait accordé des contrats à une firme de communications qu'elle avait fondée avec son conjoint actuel, la firme In Marché.

Elle aurait accordé pour 20 000 \$ de contrats à cette firme et ce, sans informer ses patrons de ses liens privilégiés. Les factures auraient même été gonflées.

Toujours selon ce rapport, la championne olympique n'a pas été congédiée par VIA Rail, mais elle a plutôt quitté son poste de son propre chef.

Fonds pour l'unité: Ottawa s'abstient de dévoiler les dépenses

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le gouvernement Martin a refusé de divulguer hier, le montant total des dépenses effectuées par la réserve secrète pour l'unité nationale, et ce en dépit du fait que des relevés détaillés commencent à circuler dans les médias.

Un article de La Presse Canadienne révélait hier qu'environ 600 millions ont été versés à ce fonds occulte de 1993 à 2003. En 2001-2002, pas moins de 89 millions y ont été consacrés, soit près du double du budget de 50 millions initialement prévu.

Cette année-là, la réserve a notamment servi à augmenter de 4,5 millions le budget du controversé programme de commandites, qui disposait déjà de plus de 40 millions. En fait, les commandites fédérales ont été financées en partie par la réserve secrète depuis leurs débuts, en 1994.

Voulez-vous savoir comment économiser de l'énergie ?



C'est facile et gratuit !

Procurez-vous dès aujourd'hui le questionnaire du **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER**, qui vous permettra :

- de mieux comprendre votre consommation ;
- d'obtenir un rapport personnalisé contenant des trucs et des conseils ;
- de profiter de bons de réduction applicables à l'achat de produits économiseurs d'énergie offerts par nos partenaires.

Remplissez le questionnaire du **Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER**.

Versio papier*
Composez ÉNERGIE (514 363-7443) ou le 1 800 ÉNERGIE, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour obtenir un exemplaire papier.

Versio électronique*
Répondez au questionnaire en ligne à www.hydroquebec.com/residentiel et recevez sur-le-champ votre rapport personnalisé.

*Assurez-vous d'avoir votre facture d'Hydro-Québec sous la main. Certaines conditions s'appliquent.

Aucun achat requis. Certaines conditions s'appliquent. Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Vous pouvez consulter le règlement du concours sur notre site Internet ou en obtenir un exemplaire papier sur demande en composant le 1 800 ÉNERGIE. Vous êtes automatiquement admissible au tirage si vous avez déjà rempli le questionnaire du diagnostic ou si vous êtes déjà inscrit à la Facture Internet.

Vous serez automatiquement inscrit au concours « MIEUX CONSOMMER ».

À gagner :

- 17 forfaits voyages pour 4 personnes à la Baie-James ;
- des appareils photo numériques ;
- des cadeaux surprises.

Tirage : le 15 septembre 2004

Versio papier :

Veillez retourner le questionnaire dûment rempli avant le 6 août 2004.

Versio électronique :

Date limite de participation : le 20 août 2004

Deux fois plus de chances de gagner !

Inscrivez-vous à la **Facture Internet** à www.hydroquebec.com/residentiel et vous aurez automatiquement une deuxième chance de gagner.

Honda félicite cette nation de champions.



MEILLEURS VENDEURS, MÉDAILLÉS BRONZE

ROBERTO ALVIZ Birchwood Honda West Winnipeg, Man.	JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	RENÉ GAGNÉ Denigon Honda Covansville, QC	KORE KWONG Formula Honda Scarborough, Ont.	EDWIN LUK Action Honda Scarborough, Ont.	LARRY PEARSON Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	DAVID SEWARD Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	WARD BOND Blue Mountain Honda Collingwood, Ont.	RICK HANSELMAN Northern Honda North Bay, Ont.	REG KIRKEY Kingston Honda Kingston, Ont.	ROBBIN COTTON Portland Street Honda Dartmouth, N.-É.	DANIEL FAVREAU Chagnon Honda Granby, QC	NORM MITHA T&T Honda Calgary, Alb.	TORAJ ZOINASR Pacific Honda North Vancouver, C.-B.
CLAUDE ARCHAMBAULT Spinelli Honda LaSalle, QC	ISABELLE COUTLÉE Saint-Constant Honda Saint-Constant, QC	CLAUDE GAGNON Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	ÉRIC LABRANCHE Spinelli Honda LaSalle, QC	PAUL MACDONALD Ideal Honda Mississauga, Ont.	STEVE PELLERIN Trois-Rivières Honda Trois-Rivières, QC	GEOFFREY SHANG Action Honda Scarborough, Ont.	LARRY SMITH Reidy Honda Mississauga, Ont.	YVAN BOUCHER Hamel Honda Saint-Eustache, QC	DINO CONSTANT Sterling Honda Hamilton, Ont.	CHADI DIAB Reidy Honda Mississauga, Ont.	MICHEL GERVAIS Trois-Rivières Honda Trois-Rivières, QC	GREG RITZA Pekering Honda Pekering, Ont.	
HANS ARENDS The Honda Way Abbotsford, C.-B.	DENISE CRUYDERMAN Honda House Chatham, Ont.	PIERRE GAGNON Honda des Bois-Frères Victoriaville, QC	PATRICK LAFLEUR Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	RAND MACINTOSH Honda House Chatham, Ont.	PIERRE PELLETIER Honda de Boucherville Boucherville, QC	LARRY SMITH Reidy Honda Mississauga, Ont.	MICHAEL SMITH Honda City Victoria, C.-B.	PATRICK CHONG Richmond Hill Honda Richmond Hill, Ont.	KALIB DAGHER Civic Honda Ottawa, Ont.	GANI GREGORIO Action Honda Scarborough, Ont.	PIERRE HARVEY Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	MARTIN MALO Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	CARL RICCIARDI Honda Gabriel Montréal-Nord, QC
DALE ATKINSON Pentiction Honda Pentiction, C.-B.	DANIEL DA SILVA Dal's Honda Toronto, Ont.	PIERRE GARON Lamontagne Auto ltée Rimouski, QC	SYLVAIN LAFLEUR Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	RAYMOND MALLETT Civic Honda Brossard, QC	RANDY PETERS Harvest Honda Steinbach, Man.	ANDY PHILLIS Birewood Honda West St. Catharines, Ont.	MARK STABLES Olympic Honda Guelph, Ont.	JARRYD STARR Toronto Honda Toronto, Ont.	TONY SUN Civic Honda Ottawa, Ont.	DAVID SWITZER Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	GUY CROTEAU Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	MARTIN HAMEL Hamel Honda Saint-Eustache, QC
ASHOD AWNEJIAN Newmarket Honda Newmarket, Ont.	JORGE DAROSA B.T. Honda Medicine Hat, Alb.	RICHARD GODIN Villeneuve Honda '96 Joliette, QC	GERRY LAFRAMBOISE Northern Honda North Bay, Ont.	JIM MANN-BAXTER Birewood Honda West Winnipeg, Man.	ANDY PHILLIS Birewood Honda West St. Catharines, Ont.	LOUISE PICHÉ Hamel Honda Saint-Eustache, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
DANNY BECEVELLO Number 7 Honda Woodbridge, Ont.	GERRY DAVEY Newmarket Honda Newmarket, Ont.	CHRISTOPHER GREEN Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	SHAWN LAGHAI Reidy Honda Mississauga, Ont.	PATRICK MARCELLA Brantford Honda Brantford, Ont.	LOUISE PICHÉ Hamel Honda Saint-Eustache, QC	JARROLD STARR Toronto Honda Toronto, Ont.	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MARIO BÉDARD Chagnon Honda Granby, QC	JIM DAVIDSON Sterling Honda Hamilton, Ont.	PATRICK GRIMARD Lallier Automobile (Charlesbourg) Charlesbourg, QC	LILY LAM Vancouver Honda Vancouver, C.-B.	CAMERON MARSHALL Kamloops Honda Kamloops, C.-B.	VIC PODMILSKAK West City Honda St. Catharines, Ont.	BRENT STEWART Moneton Honda Moneton, N.-B.	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MICHEL BERGERON Honda des Bois-Frères Victoriaville, QC	TOM DAVIS Honda des Bois-Frères Winnipeg, Man.	PIERRE GUAY Trois-Rivières Honda Trois-Rivières, QC	MAJ LARBE Calgary Honda Calgary, Alb.	DAVID MCHARG Haltom Honda Burlington, Ont.	RANDY POHL The Honda Way Abbotsford, C.-B.	TONY SUN Civic Honda Ottawa, Ont.	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
BRYAN BIBBY Brantford Honda Brantford, Ont.	ROMMEL DELFIN Surrey Honda Surrey, C.-B.	GUILLAUME GUY Lallier Automobile (Charlesbourg) Charlesbourg, QC	WAYNE LARKING Civic Honda Collingwood, Ont.	JACK MCELLEAN Civic Honda Ottawa, Ont.	GAÉTAN POIRIER Longueuil Honda Longueuil, QC	DAVID SWITZER Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
WILBUR BIRT Capital Honda Charlottetown, I.-P.-É.	GEORGE DENKERS Honda House Chatham, Ont.	PATRICK HAMELIN Valleyfield Honda Valleyfield, QC	BENOÎT LAROUCHE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROGER MCRÆ Meidl Honda Saskatoon, Sask.	SHAMS PREMJI Pacific Honda North Vancouver, C.-B.	NATHALIE THERRIEN Honda de St-Je Montréal, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
RON BLAIN Meidl Honda Saskatoon, Sask.	YAN DEROY Honda de Blainville Blainville, QC	MAU HAN Valley Honda Calgary, Alb.	RENÉE LAROSE Northern Honda North Bay, Ont.	STÉPHANE MÉNARD Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	MICHEL PRINCE Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	NATHALIE THERRIEN Honda de St-Je Montréal, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
CHRISTIAN BLEAU Villeneuve Honda '96 Joliette, QC	ANTIA DIAZ Reidy Honda Mississauga, Ont.	LEO HANDEGAN Capital Honda Charlottetown, I.-P.-É.	KEVIN LASSO Waterloo Honda Waterloo, Ont.	NICHOLA MITCHES London Honda London, Ont.	LUC PRUD'HOMME Lallier Automobile (Montréal) Montréal, QC	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
HOOMAN BOZORGNIA Pacific Honda North Vancouver, C.-B.	COREY DMYTRIW Regina Honda Regina, Sask.	MAGGIE HONKISZ Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	GREG LASZKOWSKI Lakeshore Honda Toronto, Ont.	RICHARD MUNT Mississauga Honda Mississauga, Ont.	ALAIN QUEVILLON Honda de Sainte-Agathe Sainte-Agathe-des-Monts, QC	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
JONATHAN BRETON Denigon Honda Covansville, QC	STEVE DORMAN Sterling Honda Hamilton, Ont.	JOAN HOULD Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	SYLVAIN LAUZON Honda de Laval Laval, QC	ROBYN MURPHY Haltom Honda Burlington, Ont.	JIM RAE Classic Honda Brampton, Ont.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
JOHN BRIAN Civic Honda D.D.O. Dollard-des-Ormeaux, QC	BENOÎT DORVAL Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	MICHEL HUARD Theford Honda Theford Mines, QC	BYRON LAVERY Jonker Honda Surrey, C.-B.	GLENICE NEAL Island Honda Courtenay, C.-B.	DENNIS RAWLINES Frontier Honda Morinville, Alb.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
CARL BROUWER Haltom Honda Burlington, Ont.	RÉAL DOUCET Valleyfield Honda Valleyfield, QC	MICHEL HUNEAULT Chagnon Honda Granby, QC	PAULO LAZARO Honda de Boucherville Boucherville, QC	CYNTHIA NGAI Sisley for Honda Thornhill, Ont.	MIKE READER City Honda St. John's, T.-N.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MARC-ANDRÉ CARON Spinelli Honda Valleyfield, QC	HUBERT DUMAIS Valleyfield Honda Valleyfield, QC	RON INGRAHAM Portland Street Honda Dartmouth, N.-É.	JENNY LEE Sisley for Honda Thornhill, Ont.	BRIAN NORMAN Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	STAN RICH Colonial Honda Halifax, N.-É.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MANUEL CARVALHO Dal's Honda Toronto, Ont.	SAMI EL-SHAER London Honda London, Ont.	MORAD JAHANSHAHI Pacific Honda North Vancouver, C.-B.	RICK LÉTOURNEAU Civic Honda D.D.O. Dollard-des-Ormeaux, QC	KEITH NORMOYLE Mississauga Honda Mississauga, Ont.	BRIAN RICHARDS Colonial Honda Halifax, N.-É.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
ED CATLIN Dabois Honda Woodstock, Ont.	BRIAN EWING Happy Honda Burnaby, C.-B.	ALAIN JOLICOEUR Honda de Sainte-Agathe Sainte-Agathe-des-Monts, QC	DONALD LI Vancouver Honda Vancouver, C.-B.	DANNY O'NEILL City Honda St. John's, T.-N.	RALPH ROBERTSON Barrie Honda Barrie, Ont.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MATTHEW CECCHI Classic Honda Brampton, Ont.	ANDRÉ FALARDEAU Longueuil Honda Longueuil, QC	CLINT KITT Honda Red Deer Red Deer, Alb.	SIOENA LIM Mississauga Honda Mississauga, Ont.	GEORGE OLENICK Classic Honda Brampton, Ont.	MIKE ROBICHAUD Haltom Honda Burlington, Ont.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
RICHARD CHAI Surrey Honda Surrey, C.-B.	LARRY FITZPATRICK City Honda St. John's, N.-É.	LES KOLODZIEJCZAK Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	DIDIER LOUQUET Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	JOE PANETTA Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	PAUL ROSE City Honda St. John's, T.-N.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
GLENN CHAPMAN Classic Honda Brampton, Ont.	IAN FLEMING Northern Honda North Bay, Ont.	STAN KOSSIVAS Civic Honda D.D.O. Dollard-des-Ormeaux, QC	FRANCINE LOSFY Cornwall Honda Cornwall, Ont.	SÉBASTIEN PARENT Drummond Honda Drummondville, QC	DIANE ROSS Classic Honda Brampton, Ont.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
ALAIN CHARTIER Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	LUCIEN FRÉCHETTE Honda des Bois-Frères Victoriaville, QC	NICOLE KÛTERA Millwoods Honda Edmonton, Alb.	ALAIN LOUBIER Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	ANDRÉ PARIZEAU Hamel Honda Saint-Eustache, QC	LEONARD SCHMIDT Civic Honda Ottawa, Ont.	CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.
MICHEL CHAU Lallier Automobile (Montréal) Montréal, QC	ANDRÉ GAGNÉ Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	RAYMOND KWOK T&T Honda Calgary, Alb.	REJEAN LUCE Lallier Automobile (Montréal) Montréal, QC			CHARLES THIBAUT Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	DOUG TAYLOR London Honda London, Ont.	PIERRE BISSONNETTE Longueuil Honda Longueuil, QC	ROB BOWIE Meidl Honda Saskatoon, Sask.	CLEMÉNT-MARIE FORTIN Alma Honda Alma, QC	EDDY HUNG Roadsport Honda Scarborough, Ont.	SHELBY KORMAN Waterloo Honda Waterloo, Ont.	QI LI Roadsport Honda Scarborough, Ont.



MAÎTRES VENDEURS, MÉDAILLÉS ARGENT

BRENNAN BEATTIE Dabois Honda Woodstock, Ont.	SIMON CASTONGUAY Honda Île Perrot Île Perrot, QC	SERGE GAUTHIER Léo Automobile ltée Chicoutimi, QC	YVES LANGLOIS Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	PETER LO Roadsport Honda Scarborough, Ont.	PIERRE PIUZE Hamel Honda Saint-Eustache, QC	ÉVAN SCHINDEL Calgary Honda Calgary, Alb.	ROBERT THEODOSSIOU Lombardi Autos ltée St-Léonard, QC	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC
PIERRE BELLEMARE Trois-Rivières Honda Trois-Rivières, QC	YVES CHASSON Trois-Rivières Honda Trois-Rivières, QC	DIANE GODIN Hamel Honda Saint-Eustache, QC	RICHARD LARIVÉE Lallier Automobile (Repentigny) Repentigny, QC	DAN MACYK Millwoods Honda Edmonton, Alb.	RANDY RIVE Brantford Honda Brantford, Ont.	ROBERT THEODOSSIOU Lombardi Autos ltée St-Léonard, QC	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	
ZAK BHANJI T&T Honda Calgary, Alb.	LAURENT CÔTÉ Alma Honda Alma, QC	CLAUDE HAMEL Alma Honda Trois-Rivières, QC	CHRISTIAN LAROCHE Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	MEL MADRAZO Happy Honda Burnaby, C.-B.	RICK ROBERTS Waterloo Honda Waterloo, Ont.	ANDRÉ TREMBLAY Léo Automobile ltée Chicoutimi, QC	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	
TERRY BHATTY Classic Honda Brampton, Ont.	PHIL DIANO Civic Honda D.D.O. Dollard-des-Ormeaux, QC	BOB HOLODINSKY Trent Valley Honda Peterborough, Ont.	SAMMY LAU Reidy Honda Mississauga, Ont.	TONY MILLARD Portland Street Honda Dartmouth, N.-É.	NAT RUTA Lakeshore Honda Toronto, Ont.	CRAIG TYRRELL Kingston Honda Kingston, Ont.	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	
PAUL BRANDT Village Honda Calgary, Alb.	JEAN-FRANÇOIS DIAS Lallier Automobile (Charlesbourg) Charlesbourg, QC	DILLON HU Sisley for Honda Thornhill, Ont.	MÉLANIE LAVOIE Saint-Constant Honda Saint-Constant, QC	ANGELO MONTONI Formula Honda Scarborough, Ont.	JIMMY SALESSE Léo Automobile ltée Chicoutimi, QC	STEVEN WANG London Honda London, Ont.	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	
SÉBASTIEN BRASSARD Honda de Terrebonne Terrebonne, QC	BERNARD DROLET Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	ANTOINE KREIDI Honda Gabriel Montréal-Nord, QC	PATRICE LEBLANC Drummond Honda Drummondville, QC	JOHN NICKLEFORD Formula Honda Scarborough, Ont.	MANUEL SARRAMALHO Honda Gabriel Montréal-Nord, QC	DAVE WESTGARD Meidl Honda Saskatoon, Sask.	ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	
DARREN BURSEY Simmons Honda Gander, T.-N.	ZAKIR DUBEY Sisley for Honda Thornhill, Ont.	CHRISTINA KROCK Civic Honda Ottawa, Ont.	JEAN-FRANÇOIS LESIÈGE Auto Frank & Michel inc. Boischatel, QC	EDGARDO PERAZZO Lombardi Autos ltée St-Léonard, QC			ROGER ALLARD Cambridge Centre Honda Cambridge, Ont.	LUC AUDET Dufour Honda La Malbaie, QC	JOHNNERSON CHAN Parkway Honda Toronto, Ont.	NIAL BOATSWAIN Pekering Honda Pekering, Ont.	SYLVAIN BOUDREAU Bathurst Honda Bathurst, N.-B.	LORI FADER Winnipeg Honda Winnipeg, Man.	ALAN FINLAY Reidy Honda Mississauga, Ont.	MARC LACHAINE Honda de Blainville Blainville, QC	HARRY MCPHEAK Hunt Club Honda Ottawa, Ont.	AL SANDERS Glacier Honda Castlegar, C.-B.	PIERRE-YVES TURGEON Lombardi Honda St-Léonard, QC	



DIRECTEURS DES VENTES, MÉDAILLÉS OR

WARD BOND Blue Mountain Honda Collingwood, Ont.	RICK HANSELMAN Northern Honda North Bay, Ont.	REG KIRKEY Kingston Honda Kingston, Ont.	ROBBIN COTTON Portland Street Honda Dartmouth, N.-É.	DANIEL FAVREAU Chagnon Honda Granby, QC	NORM MITHA T&T Honda Calgary, Alb.	TORAJ ZOINASR Pacific Honda North Vancouver, C.-B.
WARD BOND Blue Mountain Honda Collingwood, Ont.	RICK HANSELMAN Northern Honda North Bay, Ont.	REG KIRKEY Kingston Honda Kingston, Ont.	ROBBIN COTTON Portland Street Honda Dartmouth, N.-É.	DANIEL FAVREAU Chagnon Honda Granby, QC	NORM MITHA T&T Honda Calgary, Alb.	TORAJ ZOINASR Pacific Honda North Vancouver, C.-B.



DIRECTEURS DES VENTES EN CHEF, MÉDAILLÉS OR

ROBERT BEGG Richmond Honda Richmond, C.-B.	SAMUEL CHUNG Formula Honda Scarborough, Ont.	SEYMOUR EZER Sisley for Honda Thornhill, Ont.	PIERRE HARVEY Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	MARTIN MALO Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	CARL RICCIARDI Honda Gabriel Montréal-Nord, QC
ROBERT BEGG Richmond Honda Richmond, C.-B.	SAMUEL CHUNG Formula Honda Scarborough, Ont.	SEYMOUR EZER Sisley for Honda Thornhill, Ont.	PIERRE HARVEY Lallier Ste-Foy Ste-Foy, QC	MARTIN MALO Sherbrooke Honda Sherbrooke, QC	CARL RICCIARDI Honda Gabriel

POLITIQUE

Le premier ministre défend le Suroît

Mario Dumont suggère que Jean Charest est contre le développement hydroélectrique

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Jean Charest tient à sa marge de manoeuvre dans le dossier de l'énergie. Le premier ministre a pris la défense du projet du Suroît hier en rappelant qu'il importait avant tout d'assurer la sécurité énergétique du Québec au cours des prochaines années.

« La première priorité, c'est la sécurité. (...) Nous encouragerons la production, le transport, la distribution et l'utilisation de gaz naturel, parce qu'il faut aussi diversifier un petit peu le menu énergétique », a expliqué M. Charest en lisant des extraits du programme électoral du PLQ.

En commission parlementaire à Québec, le premier ministre défendait hier les crédits de son ministère. Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, en a profité pour suggérer que M. Charest appuyait le Suroît et qu'il était contre le développement hydroélectrique depuis longtemps.

« Dans le passé, M. Charest n'a jamais été très proche du développement hydroélectrique. Curieusement, le même personnage qui, il y a 10 ans, parlait contre Grande-Baleine, aujourd'hui, est le défenseur du Suroît, une solution de dernier recours », a déclaré M. Dumont aux journalistes.

Piqué au vif par les allusions du chef adéquiste, le premier ministre Charest a expliqué qu'il n'était à l'époque, comme ministre conservateur de l'Environnement à Ottawa, « ni pour ni contre Grande-Baleine ».

Quant au projet du Suroît, M. Charest soutient qu'il attendra l'avis de la Régie de l'énergie. Il dit accorder la priorité au développement hydroélectrique, mais son gouvernement, ajoute-t-il, se doit de trouver des solutions au déficit énergétique craint par certains experts d'ici quelques années.

À propos du promoteur de Grande-Baleine, Robert Bourassa, M. Charest s'est fait glissant envers le chef adéquiste.

« J'avais beaucoup d'estime pour lui et quand je lui donnais ma parole, je la tenais », a-t-il lancé.

Les couteaux volaient également bas dans les échanges avec le chef de l'opposition, Bernard Landry.

Le premier ministre s'en est pris aux critiques du chef péquiste en



Le premier ministre Jean Charest a défendu hier les crédits de son ministère, et a dû répondre aux questions du chef de l'opposition Bernard Landry, que l'on voit de dos.

soulignant qu'elles brillaient par l'absence d'idées nouvelles.

« On doit être rendus à un nouveau record d'insignifiance aujourd'hui si je tiens compte des mots choisis par le chef de l'opposition », a souligné M. Charest.

Défusions municipales

Aux questions du chef du Parti

québécois sur les défusions municipales, M. Charest a indiqué qu'il se pouvait que les députés libéraux « se prononcent » sur le démembrement des villes, mais qu'ils ne participeraient pas à la campagne référendaire qui suivra bientôt.

« Nous avons une vision différente de la démocratie », a affirmé

le premier ministre Charest au sujet des critiques péquistes.

Le député de Hull, Roch Cholette, s'est prononcé en faveur du démembrement de la ville de Gatineau, vendredi dernier, et du retour de la ville de Hull. M. Cholette avait lui-même proposé d'abolir la loi péquiste créant les fusions municipales lors d'un congrès libéral en l'an 2000.

De son côté, Bernard Landry pense cependant que le premier ministre manque de leadership, autant dans le dossier des défusions que celui du Suroît. Si le gouvernement libéral poursuit dans la même veine, soutient M. Landry, « on va manquer de Québécois pour être satisfaits du gouvernement ».

Restructuration de l'État: deux agences de plus

Un nouvel organisme conseillera le gouvernement sur les partenariats avec le privé

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La restructuration de l'État devait permettre l'abolition d'organismes. Les informations qui filtrent laissent plutôt prévoir le contraire. Dans la foulée de cette modernisation, le gouvernement Charest mettra en place une nouvelle « agence » destinée à le conseiller dans la mise en place des projets de partenariats public-privé.

Après avoir indiqué jeudi dernier qu'elle rendrait public aujourd'hui son document sur la restructuration de l'État, la titu-

laire du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget battait en retraite le lendemain. Le document d'une centaine de pages qui devait être imprimé vendredi a été retardé et sa publication est désormais prévue pour le 5 mai, la veille du retour au pays du premier ministre Charest qui terminera alors une mission officielle d'une semaine en France.

La création d'une nouvelle agence vise à combler une lacune évidente, explique-t-on au gouvernement. La fonction publique n'est pas familière avec cette notion de partenariat avec le privé

et doit donc trouver des outils pour évaluer le bien-fondé, la valeur réelle des propositions qui émaneront du secteur privé.

Officiellement, le report de la publication vise à permettre aux ministres d'ajouter des projets dans le plan dévoilé par M^{me} Jérôme-Forget. Mais la réalité serait passablement différente: la proposition aurait tout simplement été trouvée trop mince pour être présentable au public comme le fruit de mois de travail. Réaction inédite, le cabinet du Trésor, voyant venir le problème, a fait circuler une note circulaire dans

les autres cabinets pour bien faire comprendre que la « modernisation » n'avait pas été mise sur une voie de garage, mais uniquement reportée d'une semaine. En fait, M^{me} Jérôme-Forget a eu pas mal de fil à retordre devant ses collègues mercredi dernier. La chambre de commerce de Montréal vendait la semaine dernière des tables pour entendre ce midi la ministre expliquer le plan qu'elle venait de dévoiler. Maintenu en dépit du report, son allocution de ce midi sera beaucoup moins précise.

Selon les informations obtenues,

et comme l'avait indiqué *La Presse* il y a plusieurs mois, le ministère du Revenu sera transformé en agence, suivant le modèle adopté par Ottawa. Mais il n'y aurait guère d'économies car la manoeuvre permettra de payer davantage les vérificateurs du Ministère. La concurrence du privé est rude à Montréal pour ces compétences.

Selon plusieurs observateurs, toutefois, les annonces prévues par le Conseil du Trésor la semaine dernière auraient laissé sur leur faim ceux qui attendaient un redressement important du gouvernement.

À chaque dessous son bijou!

CHANGEZ-VOUS

AILES
LES AILES DE LA MODE

64\$
2 couleurs au choix
Aubade

39\$
PASSIONALE

9,95\$
3 couleurs au choix
LES AILES COLLECTION

110\$
3 couleurs au choix
Aubade

Obtenez
20\$
de réduction
à l'achat d'un peignoir long pour femme.*

*Marchandise sélectionnée. Offre valable jusqu'au 16 mai 2004.

DÉFINITIVEMENT OUVERT : Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

AILES

Charest en visite en France

CATHERINE BOISCLAIR
COLLABORATION SPÉCIALE

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest se rendra en France, du 1^{er} au 5 mai prochains, pour son premier séjour dans l'Hexagone à titre de chef du gouvernement. Il y rencontrera le président Jacques Chirac ainsi que son homologue, Jean-Pierre Raffarin.

M. Charest veut ainsi « faire le bilan de la coopération de la dernière année et renforcer les échanges entre les deux gouvernements », a indiqué hier le ministre des Relations internationales du Québec.

« Nous avons beaucoup à gagner du renforcement de la coopération entre la France et le Québec », a expliqué hier M. Charest dans un courriel transmis à ses sympathisants par le PLQ. Comme l'avait dit le premier ministre Raffarin durant sa première visite dans le cadre des « rencontres annuelles alternées » l'an dernier, le Québec et la France « sont confrontés aux mêmes problèmes: le vieillissement de la population, la nécessité d'organiser mieux nos services publics, au fond d'être dans la situation d'adaptation permanente », a rappelé hier M. Charest.

Cette mission permettra aussi à M.

Charest de discuter avec son vis-à-vis français de développement économique et régional, de tourisme, de diversité culturelle, d'éducation, de santé et de modernisation de l'État.

Le premier ministre du Québec doit aussi s'entretenir avec le président du Sénat, Christian Poncelet, celui de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, ainsi qu'avec le maire de Paris, Bertrand Delanoë. Il verra aussi le secrétaire général de l'Organisation de la francophonie, Abdou Diouf, avec qui il souhaite discuter de la présence du Québec aux Sommets de la francophonie de 2004 et 2008.

La vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, et les ministres Philippe Couillard (Santé) et Line Beauchamp (Culture) accompagneront M. Charest, qui profitera de sa tournée française pour participer au 60^e anniversaire du débarquement de Normandie à Juno Beach.

Par ailleurs, le 5 mai, juste avant que M. Charest ne revienne d'Europe, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, doit rendre public le plan de modernisation du gouvernement. À l'origine, les détails de la restructuration devaient être divulgués aujourd'hui.

L'ex-ministre péquiste Léonard dénonce les « coupes sauvages » d'Ottawa

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Si Ottawa n'avait pas « coupé sauvagement » à partir de 1994-1995 dans le transfert en espèces aux provinces destiné à la santé, à l'éducation et aux programmes sociaux (TCSPS), le Québec aurait disposé de 1994-95 à 2002-03 de 10,1 milliards de dollars de plus pour financer ces programmes, a affirmé hier l'ancien ministre péquiste Jacques Léonard.

M. Léonard présentait pour le Bloc québécois le troisième et dernier volet de son rapport faisant état « de l'étranglement financier du Québec par le gouvernement fédéral ». « Cinq ans à peine après avoir atteint le déficit zéro, souligne le rapport, et cela aux prix d'importants sacrifices, le Québec se retrouve une fois de plus devant le spectre d'un déficit budgétaire. »

Dans ce troisième volet de son étude, M. Léonard a analysé l'évolution des quatre principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral: le TCSPS et la péréquation qui sont destinés aux gouvernements des provinces ainsi que l'assurance-emploi et les pensions de vieillesse destinées aux personnes, et cela au cours de la période 1994-1995 à 2002-2003, période pendant laquelle M. Martin était ministre des Finances, a rappelé Jacques Léonard.

Ces quatre programmes représentent, selon M. Léonard, 70 % de tous les paiements de transfert fédéraux. Ces programmes ont augmenté de 9,6 %. « Ils sont passés de 62,652 milliards à 68,663 milliards pour l'ensemble du Canada, a-t-il dit. Mais si l'on considère que l'inflation durant le même temps a été de 16,7 %, en réalité il s'agit là d'une diminution en termes réels. »

Jacques Léonard, qui était accompagné hier en conférence de presse par les députés bloquistes Yvan Loubier et Pierre Paquette, a souligné que les revenus du gouverne-

ment fédéral pendant cette période de huit ans ont augmenté de 45 %, alors que les transferts au Québec et aux provinces (TCSPS et péréquation) n'ont augmenté que de 1,9 %. « Par ailleurs, a-t-il poursuivi, les transferts destinés au gouvernement du Québec seulement

ont diminué de 7,6 %. On voit très bien qu'il y a diminution relative importante des paiements de transferts par rapport au comportement général des revenus du gouvernement fédéral, par rapport aussi aux autres programmes. »

« En plus de présenter une espèce

d'étranglement financier par ses agissements, a poursuivi le député Yvan Loubier, le gouvernement fédéral oppose aussi un démenti formel au premier ministre actuel qui nous dit qu'il fait de la santé et de l'éducation ses priorités. Lorsque l'on regarde l'évolution depuis

1994-1995 pour la santé, l'éducation et l'aide sociale, on s'aperçoit qu'ils ont été réduits de 40 %, alors que les revenus fédéraux ont augmenté de 1569 \$ par habitant et que les transferts pour la santé et l'éducation diminuaient de 34 \$ par habitant. Pour le Québec seulement, cette diminution est de 124 \$ par habitant depuis 1994-1995, soit pendant toute la période où M. Martin a été ministre des Finances. »

Le rapport calcule que les transferts d'Ottawa au gouvernement du Québec au titre du TCSPS ont diminué de 13,3 %, passant de 5,550 milliards à 4,811 milliards.

Québec invité à décriminaliser la prostitution

LE SOLEIL

Dans un avis qu'il vient de publier, le Conseil permanent de la jeunesse demande au gouvernement d'arrêter de jouer à l'autruche face à la prostitution de rue et de décriminaliser les activités reliées au commerce du sexe, comme la sollicitation.

Le Conseil étudie la question depuis 2002 et il a dévoilé hier un rapport de recherche sur la prostitution de rue, *Vu de la rue*, qui en plus de brosser un portrait de la situation sociale et juridique, donne la parole aux prostitués.

« Le Conseil ne prend pas position sur le fait de savoir si la prostitution est un travail ou une exploitation », peut-on lire en préambule. Il s'agit, poursuit l'avis, « de dépasser le débat idéologique et de suggérer des pistes de solution pour améliorer la situation des personnes qui se prostituent dans la rue. »

Fonctionnaires: la dénonciation publique interdite, sauf pour des « infractions graves »

LE DROIT

Le gouvernement laisserait aux tribunaux le soin de décider ce que représente « une infraction grave à une loi fédérale » dans le cas où un fonctionnaire ferait une divulgation « publique » sans passer par le régime de dénonciation interne des ministères.

Dans le projet de loi sur la dénonciation des actes répréhensibles dans la fonction publique, dévoilé hier, le gouvernement a tenté de trouver un équilibre entre le devoir de loyauté de ses employés et leur liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés, ont expliqué des fonctionnaires.

Selon le projet de loi, un fonctionnaire pourra porter sa dénonciation d'un acte répréhensible à un supérieur hiérarchique ou à l'agent supérieur désigné, ou au commissaire à l'intégrité de la fonction publique, comme c'est déjà le cas avec la politique qui touche tous les ministères relevant du Conseil du Trésor. L'objectif visé étant de régler les problèmes à l'interne.

La Ion de Saturn versus la Civic.
Plus de puissance. Plus de volume utilitaire.
Plus d'espace pour les passagers.
À vous de décider.



La Berline Ion-3 2004 de Saturn. PDSF 19555 \$

La Berline Ion-1 2004 de Saturn.

139\$[‡]

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2 286 \$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40

BERLINE ION DE SATURN	BERLINE DX HONDA CIVIC
140 hp	115 hp
Volume utilitaire de 416 litres	Volume utilitaire de 365 litres
Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2632 litres	Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2588 litres



La Ion Coupé Quad-3 2004 de Saturn PDSF 20.805 \$

La Ion Coupé Quad-2 2004 de Saturn

164\$[‡]

/MOIS/LOCATION 48 MOIS
2 500 \$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers des sièges avant inclinables
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40
- Deux portières d'accès arrière
- Verrouillage électrique des portes
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disque compact



SATURN.

Un monde de différence

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Retrouvez ces véhicules et ces offres spéciales sur saturncanada.com

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Toutes les Saturn sont accompagnées d'une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou en composant le 1 888 4SATURN. Le PDSF pour la berline ION.1 1SA de Saturn est de 14 785 \$ et de 17 280 \$ pour le coupé Quad ION.2 1SG. Le transport (975 \$), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'enregistrement, d'administration, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les droits et les taxes sont en sus. [‡]Ces offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être combinées et s'appliquent, tel que mentionné, aux ION.1 1SA et ION.2 1SG 2004 de Saturn en stock. Prix basé sur une location de 48 mois. Le taux d'intérêt pour la location d'une ION.1 1SA ou d'une ION.2 1SG 2004 de Saturn est de 0,4%. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Les mensualités de location incluent le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (le cas échéant), de même que la préparation à la route. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais par kilomètre excédentaire étant de 0,12 \$. D'autres options de location sont offertes. *† L'immatriculation, l'assurance, l'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les frais d'administration, les droits, les taxes environnementales et les autres taxes sont en sus. Les détaillants peuvent fixer leurs propres prix. Les tarifs sont sujets à modifications sans préavis. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Ces offres s'appliquent aux clients au détail admissibles seulement. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées à d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant.

ACTUALITÉS

Procès Robert Gillet

La Couronne fait appel

ANNIE LAFRANCE
LE SOLEIL

QUÉBEC — Le ministre de la Justice et procureur général, Marc Bellemare, fait appel du jugement d'acquiescement de l'ex-animateur de radio Robert Gillet sur deux des chefs qui pesaient sur lui. Arguant que des « éléments irréguliers » du procès l'obligent à prendre une telle décision, le ministre veut faire jurisprudence de ce procès hyper médiatisé.

Même s'il n'a pas voulu commenter hier, en point de presse, les motifs qui l'incitent à faire appel de la décision du jury, Marc Bellemare croit que le juge Fraser Martin a erré en droit sur plusieurs points du procès. « L'adresse au jury, la partialité... Nous avons demandé au juge Martin de se récuser : il a refusé. Alors, je pense que ce n'est un secret de Polichinelle pour personne que la Couronne aille en appel », a-t-il dit avec un large sourire.

D'autres explications sont contenues dans l'avis d'appel déposé hier par la Couronne. Les avocats de la Couronne reprochent entre autres au juge

Martin de ne pas avoir précisé aux jurés que certains propos de l'avocat de Gillet, M^e Jacques Larochelle, étaient purement hypothétiques, notamment que certains éléments du témoignage de la plus jeune plaignante auraient été fournis par les policiers.

Un second blâme est adressé au juge parce qu'il a avisé le jury qu'il serait dangereux de condamner l'accusé sur la foi du témoignage de la plaignante, sans parler des éléments de preuve qui auraient pu appuyer ce témoignage.

C'est pourquoi les avocats de la Couronne demandent à la Cour d'appel de réviser le jugement rendu le 25 mars ou d'ordonner un nouveau procès sur les deuxième et troisième chefs d'accusation, soit les chefs concernant la plus jeune des deux témoins.

Devant les pressions des parents de victimes qui auront à témoigner sous peu, le procureur général veut ainsi « tracer certaines lignes de jurisprudence, certaines orientations, pour les procès à venir ». Sans expliquer la teneur de telles « lignes directrices », le ministre demande à ce que des mesu-

res soient mises en place par le système judiciaire pour faciliter le témoignage des jeunes filles. Un comité de parents avait d'ailleurs demandé que le témoignage des victimes soit fait à huis clos ou derrière un paravent.

Le ministre Bellemare répond être sensible aux inquiétudes des proches des victimes. Sans consentir aux demandes de ce comité, il dit souhaiter un plus grand encadrement des jeunes filles et réitère sa volonté d'aider les victimes. « Si elles ne veulent pas aller en Cour, elles n'y iront pas », a-t-il simplement déclaré, arguant que l'objectif premier des différentes démarches est de sortir les jeunes victimes du milieu de la prostitution juvénile et non pas de mener nécessairement à une comparution.

Selon M. Bellemare, le travail de sensibilisation sera élargi à la région de Montréal, dans les prochaines semaines, vu l'ampleur du problème. Il est toutefois peu probable que des sommes supplémentaires soient débouquées pour des initiatives entourant l'opération Scorpion. « Je suis allé au bout de ce que je pouvais faire dans ce dossier », a plaidé le procureur général. Une enveloppe pourrait toutefois être rattachée à une initiative plus large pour enrayer la prostitution juvénile au Québec, notamment dans la région métropolitaine.

La décision du procureur général survient quelques jours à peine après que Robert Gillet et son avocat Jacques Larochelle aient porté en appel le verdict de culpabilité à l'un des trois chefs d'accusation. Ce verdict concernait la plaignante âgée de 17 ans au moment où se sont produits les événements et culpabilise Gillet pour avoir obtenu les services sexuels d'une mineure moyennant rétribution.

Procès Benoît Guimond

L'accusé n'a pas tiré sur tout et partout à la fois

CHRISTIANE DESJARDINS

Fait inusité dans les plaidoiries qui avaient lieu hier au procès de Benoît Guimond, la Couronne demande d'acquiescer l'accusé d'une tentative de meurtre contre un portier du bar Aria, alors que la défense propose de le condamner pour ce crime.

La raison de ce renversement des rôles est simple. Si Guimond est celui qui a tiré dans la porte du bar Aria (après que le portier Marclay Emmanuel se fut réfugié à l'intérieur), la nuit du 20 octobre 2001, alors Guimond n'est pas celui qui a tué le jeune Marc-Alexandre Chartrand.

Benoît Guimond, 31 ans, un *striker* Rocker, est accusé d'avoir tué sans préméditation Chartrand, âgé de 17 ans, en l'atteignant d'une balle au coeur. Il est aussi accusé d'avoir tenté de tuer un autre jeune homme qui faisait la file d'attente devant ce bar de la rue Saint-Denis (Sylvain Mongeau, blessé d'une balle à un bras), ainsi que de tentative de meurtre contre le portier Marclay Emmanuel. L'incident est survenu après que Guimond et ses acolytes (dont on ignore le nombre exact) se sont vu refuser l'accès au bar. Frustrés, ils se sont battus avec des portiers, puis au moins deux d'entre eux, un Noir (non identifié) et un Blanc (Guimond), ont sorti des armes et ont tiré. Quelque 400 personnes faisaient alors la file d'attente devant ce bar *after-hours*.

Le calibre des balles qui ont tué le jeune Chartrand et blessé Mongeau est le même. La balle qui s'est logée dans la porte sans faire de blessé est de calibre différent.

M^e Jacques Larochelle, avocat de Guimond, admet que son client est un *striker* Rocker, et qu'il était sur place ce soir-là. Il admet aussi qu'il s'est battu, qu'il était armé, et qu'il a tiré. Mais selon lui, la preuve ne démontre pas hors de tout doute que Guimond a tiré la balle fatale pour le jeune Chartrand. Les témoins, une vingtaine, ont donné des descriptions différentes du tireur. Les uns l'ont vu avec le crâne rasé, d'autres avec des cheveux teints blonds et coiffés en pics, certains l'ont vu avec un manteau de cuir, d'autres avec un chandail bleu. L'avocat a laissé entendre au jury qu'un troisième tireur, au crâne rasé, pourrait avoir été impliqué. « Guimond est le seul dont la photo a été diffusée dans les médias, c'est le seul qui a été pris. Il ne peut pas avoir tout fait. L'accusé n'a pas à payer pour les autres. » a-t-il dit.

M^e Louis Bouthillier est pour sa part convaincu que Guimond a tiré la balle fatale. Les divergences des témoignages des témoins sont normales dans les circonstances, a-t-il dit. D'autre part, deux témoins ont raconté que le jeune Chartrand avait apostrophé Guimond qui s'enfuyait après les coups de feu, pour lui dire de relaxer. « Guimond a pivoté, a levé le bras et a tiré sur Chartrand », a dit M^e Bouthillier. Il a demandé au jury d'acquiescer l'accusé de la tentative de meurtre contre le portier et de le condamner sur les deux autres chefs d'accusation.

Hier après-midi, le juge Jean-Guy Boilard a commencé à donner ses directives au jury, si bien que celui-ci devrait commencer ses délibérations aujourd'hui.

MEPHISTO 

ET MARCHER DEVIENT UN PLAISIR

MEPHISTO.
prend soin de votre dos.

Avec les chaussures MEPHISTO, vous prenez soin de votre dos! Alliant tous les bienfaits d'un confort unique et d'une technologie de pointe, nos chaussures vous permettent de marcher tout en souplesse, sans fatigue, en préservant votre dos

Venez nous visiter au:

MEPHISTO SHOP LAVAL: Carrefour Laval, QC, Tel. (450) 682-9315
MEPHISTO SHOP MONTRÉAL: Les Cours Mont-Royal, QC, Tel. (514) 845-3007
MEPHISTO SHOP ST-BRUNO: Promenades St-Bruno, QC, Tel. (450) 461-0400
MEPHISTO SHOP MANULIFE CENTRE: Manulife Centre, Toronto, ON, Tel. (416) 963-3668
MEPHISTO SHOP SUMMERHILL: 1177 Yonge, Toronto, ON, Tel. (416) 968-7026
MEPHISTO SHOP VANCOUVER: 1171 Robson Street, BC, Tel. (604) 684-8333
MEPHISTO SHOP EDMONTON: West Edmonton Mall, AB, Tel. (780) 481-8088

Pour des renseignements sur d'autres détaillants MEPHISTO, veuillez nous appeler au (888) 411-3310 ou visitez notre site internet au www.mephisto.com

3224393A

CAPTEZ L'ÉMOTION AVEC Canon

Canon PowerShot A75

- Appareil photo numérique
- Résolution 3.2 millions de pixels
- Zoom 3x optique équivalent 35-105mm
- Écran 1.8 pouces
- Mode vidéo avec son

Incluant :
carte mémoire 32 Mo399⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Canon PowerShot S1 IS

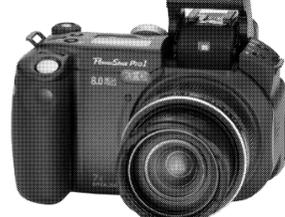
- Appareil photo numérique
- Résolution 3.2 millions de pixels
- Zoom 10 x optique
- Stabilisateur d'image
- Écran pivotant
- Interface USB

Incluant :
carte mémoire 32 Mo
et accessoires699⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Canon PowerShot Pro1

- Appareil photo numérique
- Résolution 8 millions de pixels
- Zoom 7x équivalent 28-200mm
- Écran pivotant de 2 pouces
- Lentille série "L" de Canon

Incluant :
carte mémoire 64 Mo
et accessoires1449⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE



L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, QuébecValide jusqu'au
11 Mai 2004

1-800-363-3535

Photos peuvent différer.

 accord D
Desjardins

3218752A

© BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc.



Parfaitement indéfinissable.

La nouvelle
BMW de Série 6Le plaisir
de conduire.™www.bmw.ca
1 800 667-6679

EN BREF

Procès d'Yvan Cloutier : choix d'un jury

Il a fallu quatre heures, hier, pour choisir le jury qui décidera si Yvan Cloutier est coupable des accusations qui pèsent sur lui en rapport avec le réseau de prostitution juvénile mis au jour à Québec, il y a un peu plus d'un an. Âgé de 58 ans, Cloutier est accusé d'avoir obtenu les services sexuels rémunérés de trois mineurs, entre mars et juillet 2002.

— André Cédilot

Éducateur raélien inculpé

Un porte-parole raélien, Rodolphe Samson, a été inculpé, hier, sous des accusations de contacts sexuels et d'agression sexuelle sur une fillette d'une dizaine d'années. Les infractions auraient été commises à l'époque où l'individu de 40 ans était éducateur dans le service de garde d'une école primaire de Val-Bélair. Suivant l'acte d'accusation, les gestes auraient été commis entre septembre 1999 et juillet 2002. L'éducateur habitant Saint-Nicolas a été congédié en août 2003 par la Commission scolaire de la Capitale.

— Le Soleil

Noyade d'un bambin de 16 mois

Le Bureau du coroner, chargé de l'enquête relative à la noyade d'un bambin de 16 mois, mentionne que les tragiques événements survenus à Stoke dimanche après-midi ne se sont jamais produits ailleurs. C'est le père qui a trouvé son fils inerte dans un bassin d'eau aménagé sur le terrain familial. Malgré les manœuvres de réanimation du père et des ambulanciers, le personnel médical a constaté le décès de l'enfant à son arrivée à l'hôpital. Selon les dossiers du Bureau du coroner, il y a déjà eu des noyades dans des piscines, dans des fossés ou des fontaines, mais jamais dans des jardins d'eau.

— La Tribune

Roxton Pond poursuit Stanley Work

Roxton Pond a l'intention d'engager dans les prochaines semaines une poursuite de plus de 4 millions \$ contre l'entreprise Stanley Work, qu'elle tient en bonne partie responsable de la contamination des eaux souterraines. Le gouvernement québécois et la compagnie américaine, qui a exploité une usine de fabrication d'outils, refusent de hausser leur participation au financement du projet d'aqueduc de 12 millions pour desservir le secteur de l'ancien village. Une rencontre vendredi entre des élus de Roxton Pond et les ministres des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, et de l'Environnement, Thomas Mulcair n'a pas permis d'obtenir que Québec hausse sa part à plus de 8 millions.

— Presse Canadienne

Amende de 55 284 \$ pour impôts impayés

Léo Garelick, l'administrateur principal de la compagnie Stationnement Cobra, a été condamné à payer des amendes totalisant 55 284 \$ pour avoir omis de déclarer en 1995, 1996 et 1997 des revenus qui auraient permis au fisc de récupérer 41 826 \$. Ces revenus non déclarés provenaient d'appropriations de fonds des sociétés Parc-Auto Séville Itée et 9037-7169 Québec inc., faisant toutes deux des affaires sous la raison sociale de Stationnement Cobra. En plus de son imposable amende, M. Garelick devra rembourser les impôts impayés au ministère du Revenu.

— Maxime Bergeron

Une note de 10 000 \$ aux otages japonais

ASSOCIATED PRESS

Trois Japonais détenus en otages pendant une semaine en Irak ont reçu une facture d'environ 10 000 \$ canadiens chacun pour couvrir les billets d'avion lors de leur retour au pays et diverses autres dépenses, a fait savoir hier un responsable japonais.

Les trois anciens otages sont revenus au Japon la semaine dernière au milieu de critiques selon lesquelles ils ont agi de manière imprudente en

se rendant dans un pays alors que les autorités japonaises avaient averti les civils des dangers qu'ils couraient s'ils s'y rendaient.

Le gouvernement a précisé que les travailleurs de l'aide Noriaki Imai, 18 ans, et Nahoko Takato, 34 ans, ainsi que le photjournaliste à la pige Soichiro Koriyama, 32 ans, avaient été facturés de la même manière que les autres civils japonais qui sont rapatriés après avoir connu des ennuis à l'étranger.

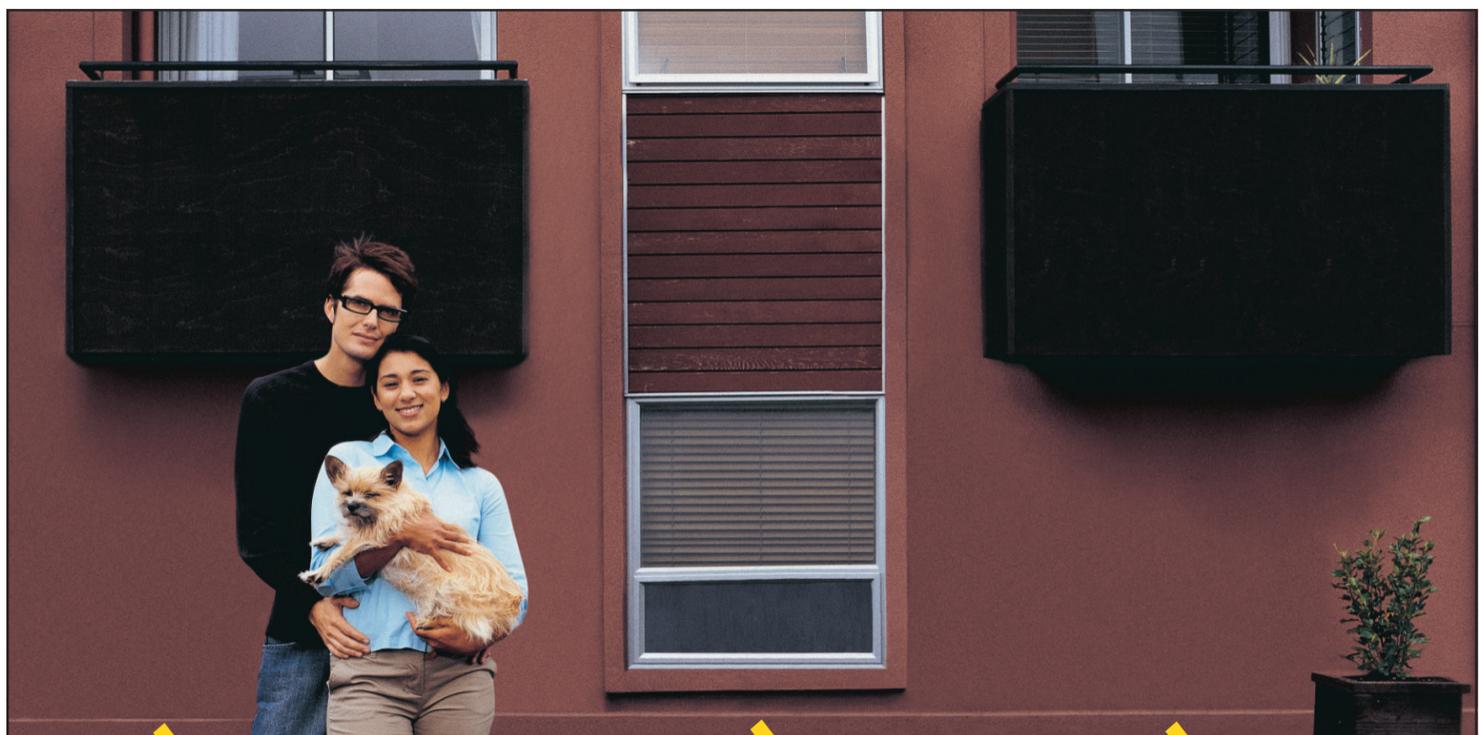
Une agence de voyages a fait parve-

nir des factures aux trois anciens otages et à leur famille, a indiqué une responsable du ministère des Affaires extérieures, qui a requis l'anonymat. Elle a ajouté que les trois devraient payer l'agence directement.

Les trois ont été capturés par des militants qui ont menacé de les brûler vivants si Tokyo ne retirait pas ses troupes d'Irak dans les trois jours. Le premier ministre Junichiro Koizumi a refusé et les trois otages ont été libérés sains et saufs une semaine plus tard après une intervention de diri-

geants religieux islamistes. À leur retour au Japon, l'accueil a été glacial et on les a accusés d'avoir mis en péril la mission humanitaire de Tokyo. Satoru Saito, un psychiatre qui les a examinés, a soutenu que la pression du retour au Japon s'était ajoutée au stress subi durant leur captivité.

M^{me} Takato avait travaillé auprès des enfants dans les rues de Bagdad et elle prévoyait revenir au pays lorsqu'elle fut kidnappée avec les deux autres.



« Notre rêve : devenir proprios. Notre clé : RBC. »

L'hypothèque sans mise de fonds RBC^{mc}

« OK. On en a assez de vivre en appartement. Et plus on voit les taux d'intérêt baisser, plus on a envie de s'acheter une maison, notre première maison. Mais on n'a pas fini de payer notre prêt étudiant et on n'a pas encore le 5 % de mise de fonds. Sauf que... grâce à cette hypothèque-là... bye bye le loyer et bienvenue l'investissement ! Tout ce qu'on a à faire, c'est de communiquer avec RBC et un conseiller en prêts hypothécaires va passer nous voir... dans notre futur ex-3 1/2 chauffé. Pas besoin de nous déplacer. Ça, ça fait notre affaire. »

Composez le 1-877-ROYAL^{mc} 7-0 (1 877 769-2570) pour prendre rendez-vous avec un conseiller en prêts hypothécaires à l'endroit qui vous convient. Vous pouvez également passer à votre succursale ou consulter le www.rbcbanqueroyale.com/hypothèque.



™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et RBC Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Tous les produits hypothécaires résidentiels sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêts pour les hypothèques résidentielles. Les garants ne sont pas admissibles aux fins de l'approbation du crédit. Des droits de demande d'assurance prêt hypothécaire et des primes au titre de l'assurance prêt hypothécaire devront être acquittés. Sous réserve d'autres conditions. Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps sans préavis. Elle ne peut être jumelée à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

Vous considérez des implants mammaires, du Botox, des traitements dao-rajeunissement ?

Rencontrez les experts, obtenez des réponses à vos questions et faites des choix éclairés.

DÉMONSTRATION de Botox et plus encore.

cosmetic enhancement SEMINARS

Un organisme sans but lucratif commandité par :



Séminaire GRATUIT
Montréal, Québec
Mercredi, le 28 avril 2004
Delta Centre-Ville Montréal
 777 rue University

Les portes ouvriront à 17h
 Le séminaire aura lieu de 18h à 21h

Prix de présence. Places limitées.
 Invitez un ami & inscrivez-vous en ligne
www.cosmeticeenhancementseminars.com

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

HONG KONG

Non à la démocratisation

La Chine a opposé hier un refus catégorique à une démocratisation de Hong Kong, ce qui a suscité l'ire d'une opposition déterminée à obtenir le suffrage universel pour l'ancienne colonie britannique. « La méthode du suffrage universel ne s'appliquera pas » pour élire le chef de l'exécutif et le Conseil législatif (LegCo) de Hong Kong, a décidé le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire (ANP). Le chef de l'exécutif de Hong Kong est actuellement nommé par un groupe de 800 représentants acquis à Pékin et seule la moitié des 60 membres du LegCo, sorte de Parlement local, fait l'objet d'une élection directe. L'opposition pro-démocratie, renforcée par une nette victoire dans une élection locale en novembre, réclame depuis de longs mois l'élection directe de l'exécutif, dès 2007, et du législatif, dès 2008. D'après AFP

PALESTINE

Zahar, nouveau chef du Hamas?

Des militaires israéliens se sont déclarés convaincus hier que le nouveau chef du Hamas dans la bande de Gaza était Mahmoud Zahar, chirurgien considéré comme un dur du mouvement islamiste. Le Hamas a démenti ces affirmations. Il a refusé de révéler le nom du successeur d'Abdel Aziz Rantissi, son chef tué dans un raid israélien le 17 avril, qui lui-même avait été nommé en remplacement du fondateur du mouvement, cheikh Ahmed Yassine, assassiné par l'armée israélienne le 22 mars. Mahmoud Zahar, 53 ans, était l'adjoint de Rantissi et l'ancien médecin personnel du cheikh Yassine. Il a déjà échappé à deux tentatives d'assassinat israéliennes, dont la dernière en septembre a provoqué la mort de son fils aîné et d'un garde du corps. D'après AP

GRANDE-BRETAGNE

52 diplomates en colère

Cinquante-deux anciens diplomates britanniques ont sévèrement critiqué, dans une initiative sans précédent, le premier ministre Tony Blair et l'ont appelé à tenter d'infléchir la politique « vouée à l'échec » des États-Unis au Proche et au Moyen-Orient ou à cesser de la soutenir. Downing Street s'est abstenu de tout commentaire et a annoncé une réaction « en temps voulu ». « Nous estimons que le moment est venu de rendre publique notre anxiété, dans l'espoir que le Parlement y répondra », poursuivent-ils dans cette missive citée par la BBC. Ils s'insurgent notamment contre le plan de retrait « unilatéral et illégal », selon eux, de la bande de Gaza présenté par Ariel Sharon. D'après AFP

ÉTATS-UNIS

La meilleure arme antiterroriste

L'aide au développement est la stratégie antiterroriste la plus efficace à long terme, a affirmé hier le directeur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), Andrew Natsios. « La promotion des réformes dans les pays en développement (...) en favorisant l'émergence des forces démocratiques dans leur société, est le moyen le plus efficace contre la menace d'attraction exercée par les groupes terroristes », a-t-il expliqué. Ce n'est pas un hasard si la Somalie, le Soudan et l'Afghanistan ont été tour à tour le refuge d'Al-Qaeda. Les populations déplacées vivant dans des camps de réfugiés constituent également le plus gros réservoir de recrutement des organisations terroristes parmi les hommes jeunes, a-t-il relevé. D'après AFP

INDONÉSIE

Affrontements interreligieux

Des centaines de policiers et soldats semblaient avoir repris hier soir le contrôle d'Ambon, capitale de l'archipel indonésien des Moluques, où des affrontements entre chrétiens et musulmans ont fait 23 morts et plus de 100 blessés depuis dimanche. Ces violences sont les pires depuis la conclusion d'un accord de paix entre les deux camps, en 2002, après trois ans d'un conflit qui avait fait plus de 5000 morts et quelque 700 000 déplacés. Quelque 200 maisons et bâtiments ont été incendiés, selon un bilan officiel. Dimanche, le siège local de l'ONU, une église et un hôtel avaient notamment été brûlés par des émeutiers. D'après AFP

CATASTROPHE FERROVIAIRE

Washington envoie de l'aide à la Corée du Nord

D'APRÈS AFP

WASHINGTON – Les États-Unis ont fait un geste en direction de la Corée du Nord, un État de l'« axe du mal », en annonçant hier qu'ils allaient apporter 100 000 \$ US à l'aide humanitaire internationale après la catastrophe ferroviaire survenue dans ce pays la semaine dernière.

Cette donation financière doit se faire au travers du Comité international de la Croix-Rouge, a précisé le porte-parole de la présidence américaine Scott McClellan dans un communiqué.

« Nous nous apprêtons également à apporter de l'aide et des fournitures médicales ainsi qu'une équipe de spécialistes en médecine d'urgence pour travailler avec les nord-coréens si besoin est », précise le communiqué.

Le porte-parole a indiqué que les États-Unis étaient « attristés » par

la nouvelle de cet accident dont le bilan provisoire officiel est d'au moins 161 morts et 1300 blessés, et a souligné qu'il ne fallait pas voir dans cette aide un geste politique en direction de Pyongyang.

Le département d'État a, quant à lui, souligné que Washington était depuis longtemps déjà, malgré les relations exécrables entre les deux pays, un important donateur d'aide alimentaire à la Corée du Nord, avec notamment quelque 100 000 tonnes de nourriture offertes l'an dernier.

Le secrétaire d'État Colin Powell avait annoncé plus tôt dans la journée que Washington avait décidé de participer à l'aide au travers des institutions internationales, malgré les tensions provoquées par le programme nucléaire nord-coréen. Selon lui, Washington n'entendait pas peser par ce biais sur les négociations au sujet du nucléaire nord-coréen.

La Corée du Nord a confirmé hier

l'arrivée à Ryongchon, la ville où a eu lieu la catastrophe, de la première aide étrangère, dont de la nourriture pour une valeur de 60 000 \$US, en provenance de la Chine, pays allié, qui a promis plus d'un million US d'aide, tout comme de nombreux autres pays. Moscou a annoncé de son côté l'envoi de trente tonnes d'aide humanitaire pour les victimes de l'explosion.

Pyongyang a cependant refusé hier l'acheminement de secours par voie terrestre depuis la Corée du Sud. Il faudrait environ quatre heures pour acheminer l'aide en passant par la frontière intercoréenne, contre deux jours par mer, selon la Croix-Rouge.

La décision nord-coréenne contredit les espoirs d'ouverture du régime stalinien qu'avaient pu laisser entrevoir l'acceptation surprenante de l'aide étrangère, par Pyongyang, et sa reconnaissance relativement rapide de la catastrophe.

Le Programme alimentaire mondial a visité dimanche l'hôpital de la ville

de Sinuiju, située face à Dandong en Chine, où ont été transportés plus de 300 blessés, les plus gravement atteints, sur quelque 1300 au total. Tony Banbury, directeur du PAM pour l'Asie, a décrit des « visages noirs de brûlures à cause de l'explosion », et des blessés qui pour certains « ont eu littéralement la peau arrachée ».

L'explosion de jeudi, due à la collision de deux trains, l'un transportant du pétrole et l'autre du nitrate d'ammonium, a détruit ou endommagé 40 % de la ville de Ryongchon, qui compte quelque 120 000 habitants, selon la Croix-Rouge internationale. Cette dernière a ajouté que les conséquences de la catastrophe seront ressenties pendant des mois, voire plus.

« Des milliers de personnes ont perdu tout ou presque ce qu'elles possédaient et sont en difficulté », poursuit la Croix-Rouge qui a lancé un appel à l'aide internationale d'un montant de 1,6 million CAN.

Dans l'immédiat, les blessés nécessitent aussi au plus vite des analgésiques et des antibiotiques, ainsi que des équipements médicaux spécialisés. Trois mois de stocks dont disposaient les hôpitaux de la région de Ryongchon ont été utilisés en l'espace de quelques jours, a souligné Niels Juel, un porte-parole de la Croix-Rouge. Les tablettes de purification d'eau arrivent aussi à épuisement.

Solutions d'affaires Mobilité

Mais de quelle planète viennent-ils ? Mi-génies techniques, mi-conseillers d'affaires, mi-magiciens, ils sont entièrement dédiés au succès de votre entreprise. Ils savent transformer des données sans fil, sans problème et les transmettre du monde binaire au monde des affaires.

**NOS GOUROUS
DES DONNÉES RÉALISERONT
VOS RÊVES LES PLUS FOUS.**

C'est ça leur travail.

Nos spécialistes en transmission de données sans fil ont aidé une entreprise de l'industrie alimentaire à implanter un système ANP de gestion des commandes. Maintenant qu'ils suivent le cours de leurs inventaires en temps réel, ils peuvent éviter les ruptures de stocks aux points de vente, leur personnel mobile est davantage productif et leurs détaillants n'en tarissent plus d'éloges. Voyez de quelle façon nous pouvons aussi aider votre entreprise en visitant le www.bureaumobile.ca/etudesdecas1

Pour une consultation gratuite avec un spécialiste en transmission de données sans fil, composez le 1-866-838-4110. Profitez des **Avantages Compétitifs de Bell Mobilité.**

Bell
Et bien simple.™

Certaines conditions s'appliquent. La consultation gratuite est disponible pour un temps limité et sujet au changement sans préavis.

MONDE

Un attentat chimique d'Al-Qaeda déjoué fin mars en Jordanie

AGENCE FRANCE-PRESSE

AMMAN – Les autorités jordaniennes ont annoncé hier soir avoir déjoué fin mars un attentat chimique préparé par Al-Qaeda contre le siège des services de renseignements à Amman, et qui, selon elles, aurait pu faire 80 000 morts.

Cette annonce a été faite sur la télévision d'État par un responsable des forces de sécurité selon qui quatre membres de la cellule préparant l'attentat ont été tués et six autres arrêtés par les forces de l'ordre, qui ont saisi des camions et d'autres véhicules bourrés au total de 20 tonnes d'explosifs.

La télévision a consacré une émission spéciale à ces révélations, sur la cellule terroriste arrêtée fin mars et dont le roi Abdallah II avait affirmé début avril qu'elle s'apprêtait à commettre un « crime jamais vu dans le royaume » qui aurait coûté la vie à « des milliers de civils ».

La télévision a montré des images de bidons bleus et noirs ayant contenu « près de 20 tonnes d'explosifs chimiques que les terroristes allaient utiliser dans une opération suicide contre le siège des Renseignements ».

L'émission mentionne également des projets d'attentats contre les bureaux du premier ministre et l'ambassade des États-Unis à Am-

man, sans fournir toutefois de détails. La télévision a ensuite diffusé les aveux des six terroristes arrêtés, qui paraissaient en bonne forme.

Azmi Jayyousi, présenté comme leur chef est apparu très calme. Vêtu d'une chemise bleue, le visage boursoufflé, cheveux ébouriffés, une barbe naissante, cet homme à l'index gauche amputé de deux phalanges, a déclaré avoir pris ses ordres d'Abou Moussab al-Zarqoui, affirmant que celui-ci lui fournissait argent (170 000 \$US) et documents falsifiés via la Syrie.

Il dit avoir été formé aux explosifs et aux poisons en Afghanistan par Zarqoui, qui lui aurait ordonné de « planifier des opérations militai-

res » en Jordanie lors d'une rencontre en Irak.

Les États-Unis ont mis à prix la tête du Jordanien Abou Moussab al-Zarqoui, pour 10 millions US. Ils l'accusent d'être le « suspect numéro un » dans les attentats ayant endeuillé l'Irak depuis la chute du régime de Saddam Hussein.

Après avoir reçu l'aide d'un des hommes de Zarqoui, un Syrien nommé Haitham Omar Ibrahim, Jayyousi affirme que, de retour en Jordanie il a « réussi à acheter et amasser près de 20 tonnes de produits chimiques ».

Un autre membre du réseau, Hussein Charif Hussein, dit, lui, que Jayyousi lui avait affirmé que le

« but de l'opération était de mener des attaques en Jordanie et contre les hachémites » la famille royale jordanienne, dans « une guerre contre les croisés et les infidèles ». « Jayyousi m'a dit qu'il s'agirait de la première attaque suicide chimique d'Al-Qaeda », a-t-il ajouté.

Froidement, Jayyousi a révélé les plans de l'attentat prévu contre le siège des Renseignements, alors que la télévision en montrait une simulation, diffusant également des images du camion, des camionnettes et des voitures qui devaient être utilisées à cette occasion, le but étant de faire sauter les produits chimiques devant le bâtiment central.

Des experts cités par l'émission affirment que les 20 tonnes d'explosifs chimiques auraient eu « un effet direct sur un périmètre de deux kilomètres », faisant 160 000 blessés en plus des 80 000 morts, et auraient « provoqué des difformités physiques » chez de nombreuses personnes au-delà de ce périmètre.

DÉFENSE

Bush et Kerry ferrailent

D'APRÈS AFP ET AP

WASHINGTON – Le budget de la Défense est devenu une pomme de discorde entre les états-majors de campagne du président républicain George W. Bush et de son rival démocrate John Kerry qui s'accusent mutuellement de mettre en danger la sécurité nationale.

Les républicains ont lancé hier une nouvelle campagne publicitaire sur les principaux réseaux télévisés américains accusant Kerry, sénateur du Massachusetts depuis 20 ans, de ne pas avoir voté des augmentations de crédits militaires pour la construction du véhicule de combat d'infanterie Bradley, pour le bombardier B2 ou pour le chasseur F/A-18.

Le petit film de propagande républicain s'achève en affirmant : « John Kerry s'est opposé de façon continue (à voter des crédits) pour des armes indispensables pour gagner la guerre contre le terrorisme. » Des images montrent des soldats dans le désert sans renfort d'artillerie.

Les démocrates ont immédiatement répliqué en accusant la Maison-Blanche d'« hypocrisie » et en rappelant que le vice-président Dick Cheney avait tenté d'effectuer des coupes dans 81 programmes de défense lorsqu'il était secrétaire à la Défense dans l'administration de Bush père (mars 1989 - janvier 1993).

George W. Bush se dépeint lui-même comme un président de temps de guerre et n'a de cesse d'accuser son adversaire de faiblesse sur les questions de sécurité nationale.

L'état-major de campagne républicain a publié un communiqué rappelant que John Kerry avait voté l'an dernier contre les 87 milliards US réclamés par l'administration Bush pour financer les opérations militaires en Irak et en Afghanistan et qu'il avait proposé de réduire de 7,5 milliards US le budget des services de renseignement après le premier attentat contre le World Trade Center à New York en 1993.

Le président du Parti démocrate, Terry McAuliffe a rappelé quant à lui, que M. Cheney, tout comme George W. Bush, avait choisi de ne pas combattre au Vietnam à la fin des années 60 alors que John Kerry y avait obtenu plusieurs médailles pour bravoure.



PHOTO REUTERS

Des jeunes Irakiens en liesse ont grimpé sur les Humvee laissés derrière eux par des soldats américains et ont pillé les véhicules militaires endommagés par l'explosion d'un dépôt de produits chimiques dans le nord de Bagdad.

Reprise des combats à Falloujah et Najaf

D'APRÈS AFP ET AP

BAGDAD – Trois soldats américains ont été tués hier en Irak, deux à Bagdad et le troisième à Falloujah, tandis que des affrontements violents entre miliciens de Moqtada Sadr et soldats américains ont éclaté dans la soirée près de Najaf, où le chef chiite radical est réfugié.

Deux soldats ont été tués et cinq autres ont été blessés par une explosion lors d'une opération de recherche dans un dépôt de produits chimiques dans le nord de Bagdad, a annoncé le général américain Mark Kimmitt, faisant état de huit blessés côté irakien.

Selon des témoins, les soldats sont entrés dans un des deux laboratoires et auraient tenté de forcer la porte. C'est alors que l'explosion a eu lieu incendiant quatre Humvee, les deux laboratoires et endommageant une maison.

La déflagration a été suivie de scènes de liesse. Des groupes d'Irakiens ont grimpé sur les Humvee laissés derrière eux par les soldats américains et ont pillé les véhicules militaires endommagés par l'explosion.

À Falloujah, la principale ville du « triangle sunnite » située à 60 km à l'ouest de Bagdad, la trêve précaire en vigueur depuis deux semaines a été rompue pendant plusieurs heures. Sur fond de fortes explosions, de violents combats ont opposé les troupes américaines aux insurgés autour d'une mosquée, tuant un marine et huit miliciens.

Plus au sud, les troupes américaines sont entrées dans Najaf, se rapprochant à six kilomètres des principaux lieux saints de la ville chiite. L'armée a promis de rester l'écart de ces sites pour éviter d'outrepasser la majorité chiite irakienne.

Toutefois, l'administrateur américain Paul Bremer a dénoncé la présence d'armes dans ces lieux saints et dans des écoles de la ville et a prévenu que « la coalition ne tolérerait certainement pas cette situation ». Son porte-parole, Dan Senor, a ajouté que les mosquées de Najaf devaient être « sécurisées immédiatement ».

D'autre part, la télévision Al-Arabiya a diffusé un message d'un groupe irakien qui a menacé de tuer les trois otages italiens qu'il détient depuis le 12 avril si des manifestations hostiles à l'occupation de l'Irak n'ont pas lieu en Italie dans les cinq jours. La classe politique italienne a été unanime à refuser les demandes des ravisseurs.

Deux jours après les attentats aux bateaux piégés contre des plates-formes pétrolières au large de Bassora, les autorités irakiennes ont annoncé

la complète reprise des exportations pétrolières. Au total, ce sont plus d'un million de barils de pétrole dont le chargement a été retardé. Abou Moussab al-Zarqoui, activiste jordanien réputé lié à Al-Qaeda, a revendiqué hier sur un site Internet islamique la responsabilité de ces attaques suicide.

Dans un geste symbolique, le Conseil intérimaire de gouvernement irakien (CIG) a adopté un nouveau drapeau national, comportant notamment le symbole des grands fleuves baignant l'ancienne Mésopotamie, le Tigre et l'Euphrate. Ce drapeau blanc, frappé d'un croissant bleu dans sa partie supérieure, de bandes bleues et jaune dans sa partie inférieure, remplacera celui en vigueur sous le régime du président déchu Saddam Hussein, qui comportait des bandes rouges, blanches et noires encadrant trois étoiles vertes.

L'Union européenne à la rescousse des Chypriotes turcs

AGENCE FRANCE-PRESSE

LUXEMBOURG – L'Union européenne a proposé hier d'octroyer 259 millions d'euros (environ 410 millions CAN) d'aide économique aux Chypriotes turcs pour leur permettre de rompre leur isolement à la veille de l'élargissement historique de l'UE, que les Chypriotes grecs rejoindront seuls le 1er mai, faute de réunification.

L'UE « est déterminée à mettre fin à l'isolement de la communauté chypriote turque et à faciliter la réunification de Chypre en encourageant le développement économique de la communauté chypriote turque », ont souligné les chefs de la diplomatie de l'Union dans une déclaration commune à Luxembourg.

Ils ont réitéré leurs « regrets que l'accession à l'UE d'une Chypre unie ne sera pas possible au 1er mai », mais ont néanmoins émis « l'espoir que les Chypriotes arriveront bientôt à un destin partagé en tant que citoyens d'une Chypre unie dans l'Union européenne ».

Les États-Unis sont également prêts à prendre des mesures en faveur de la communauté chypriote turque pour tenir compte de son vote positif sur le plan de réunification de l'île samedi, a indiqué hier le secrétaire d'État Colin Powell. Il s'est dit « très déçu » par le vote négatif de la communauté grecque, qui a fait échouer ce plan de paix, et a estimé qu'une « occasion historique avait été perdue ».

Le plan préparé par les Nations

unies pour tenter de mettre fin à 30 années de division de Chypre étant désormais enterré, les Européens misent sur l'expansion économique de la partie nord de l'île, beaucoup moins développée et où résident les Chypriotes turcs, pour entretenir l'espoir de réunification.

L'aide que l'UE se propose de débiter « maintenant » ne devait initialement aller aux Chypriotes turcs qu'en cas de succès des référendums sur la réunification. Cette aide était au total de quelque 300 millions d'euros (480 millions CAN).

Si les Chypriotes turcs ont approuvé le plan de réunification à une large majorité de près des deux tiers, les Chypriotes grecs l'ont rejeté encore plus massivement.

Les ministres européens ont salué

« le souhait évident » manifesté par les Chypriotes turcs de se retrouver au sein de l'UE et ont rendu hommage aux efforts déployés par la Grèce et la Turquie.

À Ankara, le porte-parole du gouvernement turc, Cemil Cicek, a rappelé que son pays avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour parvenir à un succès aux référendums, et espéré que l'UE l'aiderait dans sa candidature vers l'Union.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union élargie doivent se prononcer pour ou contre l'ouverture de négociation d'adhésion avec la Turquie en décembre prochain, sur la base d'un rapport que la Commission européenne rendra à l'automne.

Il appartient désormais à la Commission d'avancer des propositions

d'ensemble pour favoriser l'« intégration économique » de Chypre et d'améliorer les contacts entre les deux communautés de l'île ainsi qu'avec l'Union européenne.

Avec le déblocage à venir des 259 millions d'euros d'aide, le commissaire européen à l'Élargissement, Guenter Verheugen, a indiqué que l'UE devait maintenant « coopérer » avec les autorités de la République turque de Chypre nord (RTCN).

M. Verheugen a toutefois insisté sur le fait qu'une telle coopération ne signifiait pas une reconnaissance diplomatique de la RTCN. Cette dernière n'est actuellement reconnue que par Ankara. La République de Chypre (sud) est par contre reconnue par l'UE et l'ensemble de la communauté internationale.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Moins, mais mieux

Nous publions aujourd'hui le deuxième et dernier éditorial sur l'avenir des Forces armées canadiennes.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Les Forces armées canadiennes n'auront jamais de porte-avions à leur disposition. Ni de missiles nucléaires. Ni d'escadrilles de bombardiers — le budget total de la défense ne suffirait d'ailleurs pas à acquérir plus d'une demi-douzaine de B-2 Stealth à deux milliards pièce !

Ça tombe bien, puisque le Canada n'en a aucun besoin.

Autrement dit : pas besoin d'injecter des sommes astronomiques dans la défense... bien que, de fait, elle soit depuis des années réduite à la famine, sous l'effet d'un mélange d'angélisme, d'hypocrisie et de populisme politicien. Les conflits du XXI^e siècle (car il y en aura, que ça plaise ou non) demanderont en effet, de la part d'une

Les Forces armées ne peuvent plus être des « généralistes », équipées et entraînées pour tous les types d'opération.

puissance moyenne, des ressources ne se trouvant pas au rayon de la quincaillerie lourde. Mais à celui des outils légers, spécialisés, qu'il faudra choisir avec intelligence.

Or, un document d'orientation en matière de politique étrangère sera rendu public à l'automne. Il tracera les axes principaux de la défense. Et, en toute logique, la liste d'épicerie militaire devrait en découler.

Trois débats sont à prévoir.

Le premier sera le plus virulent et le plus irrationnel. Il concerne le degré d'indépendance de la défense canadienne par rapport aux priorités sécuritaires du voisin américain. C'est en soi un énorme dossier et il faudra y revenir.

Le deuxième portera sur la sym-

biose plus ou moins grande des trois composantes de toute politique étrangère : diplomatie et défense, aide internationale, commerce extérieur.

D'un côté, on plaidera l'intérêt national pour revendiquer une intégration quasi-totale de ces trois leviers (le Canada n'a pas moins d'intérêts à défendre que les autres nations). De l'autre, on rappellera une certaine élévation morale — réelle, elle aussi — du rôle historique du Canada pour commander une diplomatie essentiellement désintéressée, ainsi qu'une défense à l'avenant.

Comme c'est souvent le cas, la voie à emprunter se situera probablement quelque part entre les deux.

Troisième point : à partir de là, il faudra élaborer une nouvelle définition de tâche pour les militaires.

Leur rôle domestique — souveraineté du territoire, interventions d'urgence — ne risque pas de changer beaucoup. Par contre, toute la logistique des déploiements à l'étranger est à revoir. Non seulement parce que les menaces ne sont plus les mêmes, ni la nature des répliques à y opposer. Mais aussi parce qu'on constate les limites de nos Forces armées : 3800 soldats sont actuellement à l'étranger, écartelés entre l'offensive et le maintien de la paix ; entre la Bosnie, l'Afghanistan, Haïti et les hauteurs du Golan.

En cette matière, les Forces ne peuvent plus être des « généralistes », équipées et entraînées pour tous les types d'opération, ce que seules quelques grandes puissances peuvent maintenant se permettre.

Or, en Europe, plusieurs puissances moyennes ont opté pour la spécialisation. La République tchèque, par exemple (contre-guerre chimique et bactériologique). Ou la Norvège, qui a une armée de seulement 20 000 hommes, mais a développé une compétence unique dans le déminage et les opérations en montagne. La « niche » du Canada pourrait bien être, notamment, une version régénérée et forcément plus musclée du *peacekeeping*, qui ne peut plus exclure aujourd'hui les opérations offensives limitées.

Ce serait conforme à l'époque, à notre histoire militaire et à l'identité que le Canada s'est construite en ce domaine.

L'espoir et la détresse



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Washington était l'hôte, le week-end dernier, de la rencontre printanière des ministres des finances du G7, des dirigeants du FMI et de ceux de la Banque mondiale. Profitant de l'occasion, la Banque mondiale a publié une étude importante, une étude qui brosse un portrait encourageant de l'état de la pauvreté dans le monde. On y apprend qu'au cours des 20 dernières années, soit de 1981 à 2001, le pourcentage de personnes vivant dans des conditions de pauvreté extrême a chuté de façon radicale, passant de 40 % à 21 % de la population mondiale.

Il s'agit là de progrès indéniables, dont il y a lieu de se réjouir. Il n'en demeure pas moins que, malgré cette baisse significative, 1,1 milliard de personnes dans le monde n'ont toujours qu'un dollar américain par jour pour assurer leur subsistance. La lutte à la pauvreté est encore loin d'être gagnée.

Un des intérêts de l'étude de la Banque mondiale est qu'elle établit un lien sans équivoque entre la croissance économique et la diminution de la pauvreté. L'exemple de la Chine est particulièrement frappant. Depuis 1981, le produit intérieur brut chinois per capita a été multiplié par cinq. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, plus de 600 millions de Chinois ont réussi à se sortir de l'état de pauvreté extrême qui était leur lot. Un phénomène similaire, quoique de moindre am-

pleur, se produit actuellement en Inde, l'autre grand pôle de croissance économique de l'Asie. Là-bas aussi, le nombre de personnes très pauvres est en décroissance. Mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, plus de 300 millions d'Indiens survivant toujours avec moins de un dollar US par jour.

Malgré ces énormes poches de pauvreté, il faut reconnaître qu'une grande partie de la population des pays de l'est de l'Asie a profité de la forte croissance économique enregistrée dans cette région du globe entre 1981 et 2001. Selon les chiffres publiés par la Banque mondiale, la proportion de gens extrêmement pauvres a diminué de 58 % à 16 % au cours de cette période. Si la situation de l'Asie est porteuse d'espoir, on ne peut malheureusement pas en dire autant de l'Afrique, un continent où la situation s'est considérablement détériorée.

Dans les pays de l'Afrique subsaharienne, le nombre de personnes arrivant à peine à survivre a presque doublé en 20 ans, passant de 164 millions à 314 millions. Les guerres civiles, la forte propagation du virus du sida, mais aussi la décroissance économique des pays de cette région sont parmi les raisons expliquant cette affligeante dégradation.

Un des principaux obstacles à l'émergence de ce continent demeure les généreuses subventions accordées aux fermiers des pays riches comme les États-Unis et l'Union européenne. Comme environ 70 % de la population africaine tire sa subsistance de l'agriculture, l'élimination de ces subventions, surtout celles destinées à l'exportation, demeure une condition essentielle à une véritable lutte à la pauvreté.

Joe Clark préfère Martin à Stephen Harper



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Une réédition coûteuse

Chère Ariane, Je suis contre le téléchargement de musique sur Internet. Ta position sur le sujet est très claire comme tu l'as déjà écrit dans les pages de *La Presse*. J'ai tenté de convaincre mes enfants de ne pas télécharger musique et jeux sur Internet, avec peu de succès. Je me dis que ce n'est pas si grave. Après tout, j'ai commencé à apprécier mes classiques musicaux en les enregistrant avec une petite enregistreuse collée sur le haut-parleur et malheur à ceux qui osaient faire du bruit pendant un enregistrement ! Fan de la première heure d'Ariane Moffatt, j'ai sursauté en apprenant que ton album *Aquanaute* était en réédition avec une nouvelle version de *Point de Mire*. Cette pratique est-elle trop répandue ? À ma connaissance, Projet Orange et Daniel Boucher nous avaient déjà fait le coup en ajoutant des pièces à leur album. Il y en a combien d'autres ? En achetant *Aquanaute* dès sa sortie, je t'ai encouragée à continuer ton bon travail. Me voilà puni ! Pour obtenir cette version, devrais-je utiliser le téléchargement ? Dépenser un autre 20 \$ me semble excessif. Voilà donc pourquoi il y a tant de téléchargements. Face au désir des artistes et des compagnies de disques d'enregistrer le plus de profits possibles, les consommateurs sont pris en otages. Je suis déçu, Ariane, mais j'ai hâte que

ton prochain album sorte. Cependant, cette fois-là, j'attendrai un an et demi afin de me le procurer. On ne sait jamais, une nouvelle pièce pourrait bien apparaître... En attendant, je dois préparer ma petite enregistreuse. *Point de Mire* joue après la pause. Silence !

André Demers

Stratégies nébuleuses

Je veux réagir à l'affrontement qui se dessine entre les deux candidats à la direction du Parti québécois. Mme Marois et M. Legault ne réalisent pas qu'ils font partie de la vieille garde. L'un comme l'autre sont dans l'impossibilité de présenter d'une façon détaillée en quoi la souveraineté du Québec serait bénéfique pour le peuple. Le peuple votera toujours pour un parti différent tant et aussi longtemps que des politiciens de pacotille dépenseront l'argent durement gagné des contribuables. Mme Marois et M. Legault vous ne savez pas sécuriser les néo-Québécois, des gens, des familles qui ont quitté leur pays, où la dictature, la pauvreté, l'insécurité régnaient en maître. Vous demandez à ces mêmes personnes de voter pour la séparation d'une province où tout sera à reconstruire, jusqu'à un réseau routier qui fait la honte de tout un peuple alors qu'un grand

pays les a accueillis. S'il vous plaît Mme Marois et M. Legault, sortez de notre champ de vision, vos yeux ont des ocellères, le peuple a besoin de sang neuf au sein du Parti québécois.

Yves Clercin
Longueuil, arr. Saint-Lambert

Gauche et souveraineté

L'UFP se dit favorable à un nouveau parti de gauche, mais qu'en sera-t-il de l'option constitutionnelle de ce parti ? L'UFP ne tient pas plus que cela à l'indépendance du Québec. Elle se contenterait d'une reconnaissance d'un statut distinct pour le Québec. Option citoyenne de Madame David n'a pas encore fait son lit de peur de se mettre à dos ses quelques militants de gauche fédéralistes et le Parti Vert est au-dessus de cela parce que l'environnement est au-dessus de l'option constitutionnelle. Un parti de gauche ne sera viable au Québec que dans une vision d'un projet de société pour le pays du Québec. Autant le pays du Québec ne peut se concevoir en dehors d'un projet de société de gauche autant une vision alternative de société québécoise ne peut être envisagée sans la souveraineté complète du Québec.

Denys Barbeau
Longueuil, arr. Saint-Hubert

Un perdant? Pas d'accord

Je désire réagir à l'extrait du livre de l'historien Martin Bisaillon, intitulé *Le Perdant*, dont *La Presse* a publié un extrait dans son numéro de samedi dernier. Si on voit l'indépendance comme une fin en soi, on peut conclure comme M. Bisaillon ; mais si, comme je le crois, l'indépendance était un moyen — à l'époque — de permettre aux Québécois de relever la tête, on ne peut pas parler d'échec. Le but aura tout de même été atteint. Je crois même que la contribution de René Lévesque en ce sens fut la plus importante de toutes (sans être la seule).

Alain Michaud
Gatineau

Un coup de fouet !

Ma première réaction a été la suivante en lisant les propos de M. Bisaillon : un vrai coup de fouet ! Mais après réflexion, c'est vrai que René Lévesque a perdu le référendum. Contrairement au gouvernement fédéral, qui a utilisé toutes les peurs et les subterfuges possibles, René



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

René Lévesque

Lévesque a été honnête dans sa démarche et la présentation de son projet. En d'autres mots je suis d'accord que M. Lévesque était un mauvais « politicien ». Son honnêteté aura eu raison de son grand projet national ; par contre la collectivité en garde un souvenir impérissable. Mais un livre qui a pour sujet de qualifier

notre héros national de perdant, aura peut-être comme effet d'un coup de fouet pour les souverainistes endormis. On peut toujours espérer...

Bernard Samson

À l'image des Québécois

René Lévesque était à l'image des Québécois : hésitants, velléitaires, mais incapables de se brancher clairement. Jacques Parizeau a été le seul de nos premiers ministres à avoir eu vraiment la stature d'un homme d'État. Il savait que pour changer l'avenir, il fallait se couper du passé sinon nous sommes condamnés à de perpétuels recommencements. Il a mis en place les structures pour faire le changement : SGF, CDP, épargne-actions, etc. Les Québécois ont refusé de se faire confiance. Nous en vivons le résultat.

René Cloutier
Charlesbourg

Méchant boomerang



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

On a une bonne idée du désarroi dans lequel se trouvent les libéraux de Paul Martin quand on les voit s'accrocher désespérément, tel un noyé à une bouée trouée, au témoignage d'appui de ce pauvre Joe Clark — un homme sympathique certes, mais dont la carrière politique n'a été qu'une série d'échecs.

Pour ceux à qui la dernière sortie de l'ancien chef conservateur aurait échappé, rappelons que M. Clark a déclaré dimanche, dans une interview à CTV, que Stephen Harper était « dangereux », et Paul Martin, « un moindre mal ».

Même s'il s'agissait d'un appui moins qu'enthousiaste, venant au surplus d'un politicien retraité qui a maintes fois prouvé son manque de jugement politique, l'entourage de Paul Martin bondissait de joie : « Cela sera au centre des discussions (visant à déterminer la date des élections) », confiait un proche conseiller du premier ministre. Lequel, comme l'on sait, n'en finit plus de tergiverser.

La « nième » ronde de consultations a débuté hier soir avec une réunion du cabinet à la résidence du premier ministre, pour se poursuivre aujourd'hui avec les députés (les malheureux se contenteront de pointes de pizza, contrairement aux ministres qui auront goûté à la cuisine du chef du 24 Sussex Drive).

À supposer que M. Martin finisse par se décider en faveur d'élections au printemps de peur qu'à l'automne la conjoncture lui soit encore plus défavorable, rarement aura-t-on vu un parti s'en aller au front aussi mal armé.

Dans l'espoir de contredire les sondages catastrophiques qui se sont accumulés depuis l'explosion du scandale des commandites et de rassurer l'aile québécoise qui craint d'être « lavée » par le Bloc, le bureau du premier ministre a fait faire par Créatec un sondage conçu de manière à produire un résultat plus encourageant.

Ainsi, on a omis du questionnaire toute allusion au scandale des commandites avant d'interroger les répondants sur leurs intentions de vote ; on leur a demandé ensuite ce qui influencerait davantage leur vote... pour découvrir que les électeurs sont plus sensibles à des thèmes comme la santé ou le développement économique qu'aux odeurs de scandale.

Le sondage arrive au résultat recherché : l'écart entre le Bloc et le PLC est moins prononcé que dans les autres sondages commandités par les médias.

Fort bien. Mais cette minuscule lueur d'espoir repose sur une base bien fragile : le sondage Créatec présume en effet que l'électorat ne pensera qu'aux thèmes choisis par les libéraux, et que le scandale des commandites ne remontera pas à la surface pendant une campagne électorale... alors que l'opposition ne parlera que de cela !

Un parti mal armé, donc, sans programme gouvernemental et âprement divisé entre « chrétiens » et « martinistes », flanqué d'un chef indécis qui perd son temps à consulter tout le monde et son frère, de Bono au dalaï-lama en passant par tout ce que le pays compte de groupes de pression, et à qui il aura suffi de quelques semaines pour perdre l'image de sérieux qu'il s'était bâtie au ministère des Finances.

Comble de malheur pour les libéraux (pardon, pour le clan Martin), les audiences du comité parlementaire dont les « martinistes » espéraient qu'elles feraient le procès de l'administration Chrétien, se sont finalement retournées contre eux !

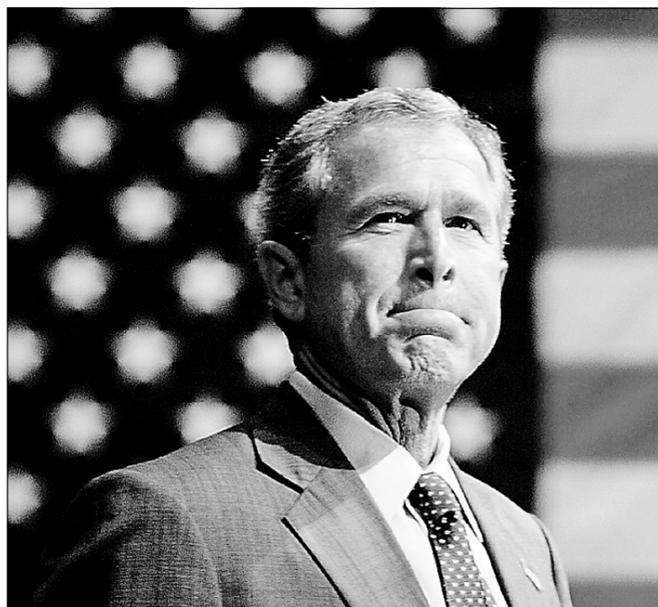
Loin de blâmer ses anciens patrons, « Chuck » Guité, le désormais fameux maître d'oeuvre de l'opération des commandites, a déclaré que c'est du bureau de Paul Martin, alors aux Finances, qu'est venue l'ingérence politique (en faveur de la firme Earncliffe qui abrite tous les consultants et lobbyistes qui forment depuis 10 ans le « braintrust » de M. Martin).

M. Guité n'est certes pas un témoin au-dessus de tout soupçon, et ses affirmations sentaient la vengeance politique... mais c'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé. Les blâmes lancés par Paul Martin au clan Chrétien lui sont revenus en pleine face. Méchant boomerang.

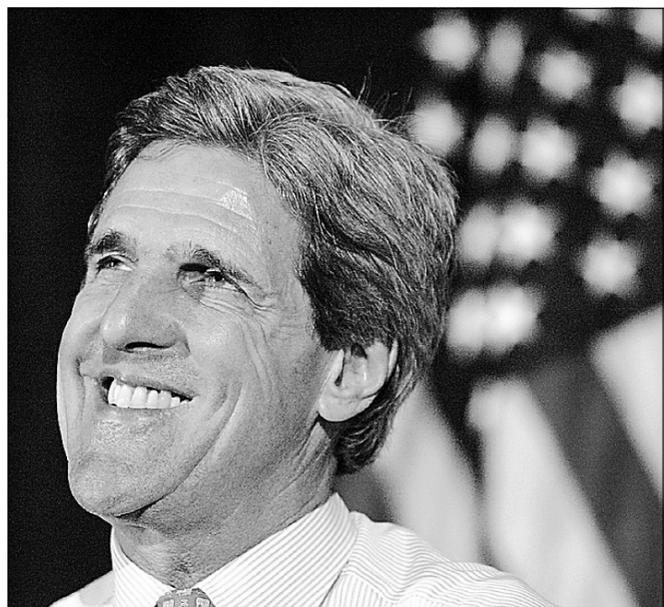
Enfin, le PLC s'en ira-t-en-guerre avec une seule arme : la diabolisation de Stephen Harper, qu'on compte présenter comme un suppôt de l'extrême droite bushienne. C'est pourquoi la sortie de Joe Clark a tellement réjouit le clan Martin.

Mais cet allié inattendu n'a plus guère de crédibilité. L'homme qui a stupidement perdu le pouvoir en 1979, qui a présidé à l'échec de l'accord de Charlottetown avant de faire tomber le Parti conservateur dans l'insignifiance absolue, et qui finalement a été spectaculairement désavoué par ses propres troupes quand elles se sont unies, contre son avis, à l'Alliance de Harper, a trop souvent fait la preuve de son manque de sens politique pour qu'on prenne au sérieux son jugement sur Harper.

Le même jour d'ailleurs, ce dernier recevait une bénédiction qui pèsera beaucoup plus lourd : celle d'un autre chef conservateur, Brian Mulroney, dont le bilan politique est autrement plus reluisant que celui de ce pauvre Joe Clark.



George W. Bush



John Kerry

Très proches

En matière d'opérations militaires et de sécurité nationale, les discours de Kerry et Bush ne sont pas vraiment différents

JOSEPH M. GRIECO



L'auteur est professeur de science politique à l'Université Duke et il est associé à la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. La chaire tiendra le 30 avril un colloque sur « Les élections présidentielles 2004 et le rôle des États-Unis dans le monde ». Pour renseignements : www.dandurand.uqam.ca

L'élection du sénateur Kerry à la tête des États-Unis changera-t-elle l'orientation de la politique étrangère américaine ? Lui donnera-t-elle une inflexion plus multilatérale ? Si la politique de Bush reflète la tendance de l'opinion publique américaine vers l'unilatéralisme — sinon l'isolationnisme —, est-ce que Kerry a beaucoup à perdre à se faire le chantre d'une politique axée sur la coopération avec les alliés ? Il est vraisemblable qu'à toutes ces questions, il faille répondre par la négative.

En effet, Bush et Kerry sont moins différents qu'il n'appert à première vue, et partagent en réalité des perspectives similaires sur la valeur de la coopération en période de crise internationale et notamment en termes d'autorisation de l'usage de la force. Plus encore, leurs discours, lorsqu'ils envisagent l'implication américaine dans des opérations militaires multilatérales et l'hypothèse d'actions unilatérales pour défendre la sécurité nationale américaine, sont en fait extrêmement proches.

La place des alliés

En effet, en décembre dernier, lors d'un discours au Council on Foreign Relations à New York, Kerry a mis l'accent sur l'orientation délibérément multilatérale de sa politique étrangère. C'est ainsi qu'il a déclaré, qu'advenant son élection à la présidence des États-Unis, il ferait des Nations unies, un « partenaire à part entière » tandis qu'avec lui, « les Nations unies seraient alors perçues non comme un fardeau mais comme un atout pour la sécurité des États-Unis ».

Si par contraste, l'unilatéralisme est présent dans les discours du président Bush et de certains de ses conseillers, il demeure qu'en fait, les déclarations les plus importantes de Bush en matière de politique étrangère vont dans un tout autre sens : ses propos s'avèrent pour le moins aussi multilatéralistes que ceux de Kerry. En effet,

Bush s'est à plusieurs reprises prononcé sur les atouts de la coopération et le bien-fondé des institutions internationales comme en novembre dernier : dans un discours déterminant à Londres, Bush a déclaré qu'il « croyait profondément aux institutions internationales et aux alliances que les États-Unis ont aidé à former et contribuent à maintenir ». Et cela va plus loin que la simple rhétorique. Ce qui prend un tour tout particulier lorsqu'on observe que le président — tout comme son concurrent — se réserve d'employer la force de façon unilatérale.

L'option unilatérale

Bien que tous deux se prononcent généralement en faveur du multilatéralisme en période de guerre, autant le président Bush que le sénateur Kerry ont veillé à préciser qu'il y aurait des circonstances dans lesquelles les États-Unis devront se détourner de l'option multilatérale pour utiliser la force de façon unilatérale.

Ainsi, en septembre 2002, dans le National Security Strategy Statement, l'adminis-

Peu importe le résultat des élections de novembre 2004, l'administration qui entrera en fonction en janvier 2005 n'aura d'autre choix que de renforcer la coopération multinationale notamment dans la conduite de la guerre.

tration Bush a réaffirmé que face aux menaces des groupes terroristes et des États qui les appuient, les États-Unis agiront, si nécessaire, de façon préventive (preemptive), et unilatéralement. Ce qui ne surprendra personne. Ce qui étonnera plus par contre est le fait que Kerry, dans son discours au Council on Foreign Relations a pratiquement employé les mêmes termes : il a ainsi souligné que même avec l'appui des alliés, aucun président « n'acceptera jamais de se lier les mains au point d'empêcher les États-Unis de faire ce qui doit être fait », et d'agir unilatéralement au besoin.

Le poids de l'opinion publique

Si Bush et Kerry paraissent si proches aujourd'hui, c'est essentiellement en raison des pressions de l'opinion publique. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, au fond, l'opinion publique américaine est profondément favorable au multilatéralisme et peut-être plus encore depuis 9/11.

Ainsi, une étude de juin 2002 révèle des résultats sans précédent : selon ce sondage effectué aux États-Unis, 65 % des répondants estiment que les États-Unis devraient demeurer très impliqués dans l'OTAN, et 11 % d'entre eux voudraient que les États-Unis s'y investissent plus encore. Ces deux chiffres, qui témoignent de l'importance des structures de coopération internationale dans l'opinion publique américaine, représentent un score jamais atteint depuis 1974. Dans le même esprit, lors d'un autre sondage tenu en mars 2003, 66 % des personnes interrogées estimaient que les États-Unis devaient se garder d'agir sans autorisation onusienne. Et seules 29 % d'entre elles pensaient que les États-Unis devraient se sentir libres de faire usage de la force sans l'approbation des Nations unies. Il se dégage donc une tendance au sein de l'opinion publique américaine, qui va aujourd'hui — plus que jamais — dans le sens de la coopération internationale et du multilatéralisme.

Il faut dire que les avantages sont là. Tout d'abord, le fait que les États-Unis bénéficient de nombreux partenaires et d'un aval des Nations unies peut s'avérer dissuasif pour un ennemi qui aura alors intérêt à rechercher le règlement du conflit — quel que soit son contentieux avec les États-Unis — avant que cela ne dégénère. Ensuite, si l'usage de la force devient nécessaire, le fait de disposer d'alliés et d'une autorisation internationale réduit d'autant les risques d'échec, le coût de la victoire puis de la reconstruction. Enfin, les Américains eux-mêmes vont juger l'aptitude de leurs propres leaders se gagner des alliés, à gagner la sympathie internationale et à emporter

l'aval des Nations unies pour l'usage de la force : la communauté internationale constitue en quelque sorte un test de sagesse des dirigeants américains, notamment lorsqu'ils choisissent de lancer les États-Unis dans la guerre.

Peu importe le résultat des élections de novembre 2004, l'administration qui entrera en fonctions en janvier 2005 n'aura d'autre choix que de renforcer la coopération multinationale notamment dans la conduite de la guerre. Il appartient aux alliés et partenaires des États-Unis de comprendre que Bush et Kerry se réservent tous deux la possibilité de déroger à ce principe, notamment lorsqu'ils estimeront que la sécurité nationale américaine sera en jeu. Ainsi, aujourd'hui comme hier, les alliés des États-Unis feront face à une politique étrangère américaine résolument duale : multilatérale par tradition, elle pourra toujours devenir, au gré des événements, unilatérale.

Le Conseil de presse félicite André Noël

MICHEL ROY
L'auteur est président du Conseil de presse du Québec.

Le Conseil de presse du Québec tient à féliciter chaleureusement notre collègue André Noël, journaliste à La Presse, qui a reçu à Rideau Hall le 15 avril, des mains de madame la gouverneure générale, en présence d'un parterre constitué de gens de presse, de patrons d'entreprises et de hauts fonctionnaires, le prestigieux prix Michener pour les remarquables articles qu'il a signés en novembre et décembre 2003 sur les soins de santé prod-

gués aux personnes âgées dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Dans un second dossier, notre confrère a aussi fait la lumière sur les mauvais traitements infligés par certains employés à des patients de l'hôpital Saint-Charles-Borromée.

Six finalistes

Cette année, parmi 57 entreprises de presse, six finalistes avaient été retenus : La Presse, qui reçoit le premier prix, CBC News, le Winnipeg Free Press, le Toronto Star, le Globe and Mail, et le National Post.

Mais il faut signaler ici que les quotidiens de langue française ont dans l'ensemble très peu soumis leurs meilleurs articles à la Fondation Michener.

Le Devoir avait eu droit à une première place en 1989 ; Le Droit s'était classé au 2^e rang en 1997. Mais la participation de la presse francophone reste très limitée.

Mais, dans l'entourage de madame la gouverneure générale, on a appris que des efforts particuliers seront faits pour susciter désormais une participation plus importante des quotidiens du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.



DODGE

DIPLOMÉS
Rabais
Jusqu'à 750\$*

L'événement

C'est le temps de changer!

DODGE SXTREME 2004

- Moteur 16 soupapes, de 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards

PLUS

- Téléverrouillage • Vitres électriques, portes électriques • Échappement double
- Becquet arrière • Roues d'aluminium
- Feux arrière Euro

Louez à

243\$[†]

par mois.
Location de 60 mois.

0\$ COMPTANT INITIAL
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

QUANTITÉ LIMITÉE



- Moteur 16 soupapes, de 132 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards
- Et plus!

DODGE SX 2.0 2004

Louez à

199\$[†]

par mois.
Location de 60 mois.

0\$ COMPTANT INITIAL
DÉPÔT DE SÉCURITÉ



- Moteur turbo 4-1 2,4 l à DACT, de 230 chevaux
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Becquet arrière
- Roues de 17 po en aluminium
- Suspension haute performance
- Différentiel autobloquant

DODGE SRT-4 2004



MAINTENANT DISPONIBLE

PLEIN D'ESSENCE GRATUIT* À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE TOUTS NOS VÉHICULES NEUFS 2004.

VISITEZ VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE
dodge.ca

FINANCEMENT OFFERT PAR
SERVICES FINANCIERS
CHRYSLER CANADA

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES



* Tarifs mensuels pour 60 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D + Sxtreme + AJV + WJB et pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurance, droits sur le pneu neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclues, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Véhicules à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte - une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+ selon le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+ selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. † Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou 750 \$ à l'achat d'un véhicule. Cette offre exclut la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec